

ÉCOCITOYENNETÉ DES JEUNES ET L'ENJEU DES DÉCHETS

Par
Ève Lortie-Fournier

Essai présenté au Centre universitaire de formation
en environnement et développement durable en vue
de l'obtention du grade de maître environnement (M. Env.)

Sous la direction de Monsieur Michel Séguin

MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Janvier 2015

SOMMAIRE

Mots-clés : engagement, écocitoyenneté, déchet, jeune, adolescent, réduction, recyclage, réemploi, surproduction, surconsommation

L'objectif général de cet essai est de proposer des recommandations concernant l'enjeu des déchets comme un moyen de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes. Tous sont appelés à faire une différence pour l'environnement, autant les citoyens que les entreprises ou encore les gouvernements. Les jeunes occupent une grande place dans la société, car ils représentent plus de la moitié de la population mondiale et, de ce fait, sont des acteurs en environnement. Les jeunes s'engagent pour l'environnement, en agissant, en devenant écocitoyens. Cependant, il s'agit d'un processus complexe. Cet essai cherche donc d'abord à identifier les raisons pour lesquelles l'engagement est important pour la société, à démontrer ensuite l'importance de cibler l'écocitoyenneté des jeunes et les éléments-clés qui déterminent ce type d'engagement en vue d'analyser les déchets comme un enjeu et son rôle potentiel favorisant l'écocitoyenneté des jeunes.

La collecte de données réalisées pour cet essai révèle que cet enjeu est souvent un moyen de favoriser la participation des jeunes à des actions environnementales et non nécessairement une garantie pour favoriser leur écocitoyenneté. La littérature scientifique, les études de cas et la documentation d'organismes ont permis de conclure que l'enjeu des déchets peut être un moyen de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes à certaines conditions et que d'autres enjeux environnementaux que celui des déchets pourraient également aider les jeunes à devenir écocitoyens.

Sept recommandations sont donc émises en vue de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes relativement à l'enjeu des déchets. Parmi les principales recommandations, les maîtres d'œuvre de programmes de gestion des matières résiduelles, les intervenants actifs en réduction des déchets ou même les organismes travaillant avec des jeunes ou souhaitant le faire doivent, entre autres choses, faire agir les jeunes pour la conservation et la protection de l'environnement de manière individuelle et collective, favoriser leur participation pour qu'elle soit cohérente et significative et développer les relations entre les jeunes et les communautés.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier, mon directeur d'essai, Michel Séguin de m'avoir appuyée tout au long de ce périple que fut la rédaction de mon essai. Il m'a appris beaucoup et m'a transmis une partie de sa grande expérience. Il fut très patient et compréhensif envers moi. Il m'a généreusement donné de son temps. Merci encore d'avoir embarqué dans mon projet!

J'en profite aussi pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à mon essai et donner de leur temps en participant à mon entrevue semi-dirigée. Cela m'a permis d'avoir de bons moments, d'en apprendre plus ainsi que de rencontrer et d'échanger avec des gens travaillant dans le milieu de l'environnement.

J'aimerais aussi remercier ma famille qui a su, comme toujours, me comprendre, m'appuyer et m'endurer dans les hauts et les bas que constitue la rédaction de ce genre de document.

J'en profite pour remercier personnellement mon ami Guillaume qui a été d'une grande écoute et qui m'a fortement encouragé pendant ma rédaction. Ainsi que mon ami, Julien, qui m'a souvent motivé à me mettre à la tâche dans mes débuts plus difficiles. Un remerciement tout spécial à ma cousine/colocataire, Catherine, qui a vécu avec moi ma rédaction et qui m'a encouragé tout au long de ma maîtrise. À mon amie Capucine, je lui dis un grand merci de m'avoir sortie de mon essai, mais aussi du pays pendant un mois magnifique! Un merci à tous mes autres amis, de m'avoir comprise et d'être restés, malgré le peu de temps que j'avais à partager avec eux à certains moments.

Merci, au Projet C-Vert et tout le personnel, de m'avoir donné ma chance 2010, comme stagiaire, mais aussi comme professionnelle. Je n'aurais sûrement pas fait ce choix d'études et sûrement pas découvert cette passion pour la gestion et l'autonomisation.

Finalement, j'en profite pour remercier tous mes collègues, et amis, de la cohorte 2012-2014, de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke du campus Longueuil, nous avons traversé ensemble toutes ces étapes pendant deux ans et vous me les avez rendues beaucoup plus agréables.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : APPROCHE CONCEPTUELLE CONCERNANT L'ENGAGEMENT DES JEUNES	3
1.1 Concept de l'engagement : sa définition	3
1.2 Dimension sociale de l'engagement : son importance	4
1.3 Importance de l'engagement chez les jeunes.....	6
1.4 Écocitoyenneté et opportunités offertes aux jeunes.....	11
1.4.1 Engagement environnemental des jeunes.....	12
1.4.2 Jeunes écocitoyens en action.....	13
1.5 Éléments-clés déterminant l'écocitoyenneté	17
1.6 Conclusion.....	19
CHAPITRE 2 : DÉCHETS ET ÉCOCITOYENNETÉ	21
2.1 Déchets : définition, portait et traitements	21
2.2 Impacts du traitement des déchets	25
2.3 Déchets : comme un enjeu sociopolitique	27
2.4 Société de surconsommation et de surproduction?	30
2.5 Écocitoyenneté : réduction de la surconsommation et de la surproduction.....	34
2.6 Conclusion.....	40
CHAPITRE 3 : JEUNES, ENJEU DES DÉCHETS ET ÉCOCITOYENNETÉ — ANALYSE ET RECOMMANDATIONS	41
3.1 Écocitoyenneté des jeunes : des opportunités individuelles à collectives.....	41
3.2 Enjeu des déchets et les jeunes : analyse des éléments-clés déterminant l'écocitoyenneté.....	45
3.3 Point de vue des intervenants : les résultats de la collecte de données.....	49
3.4 Conclusions et recommandations.....	51
CONCLUSION.....	58
RÉFÉRENCES	61
ANNEXE 1 — MÉTHODOLOGIE DE LA COLLECTE DE DONNÉES TERRAIN.....	68
ANNEXE 2 — QUESTIONNAIRE DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES.....	69

LISTE DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES SIGLES

3R	Réduire, réemployer et recycler
ACV	Analyse du cycle de vie
AQPERE	Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CCES	Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé
CEBEE	Centres d'excellence pour le bien-être des enfants
CIPM	Centre international pour le développement municipal
ENJEU	ENvironnement JEUnesse
EVB-CSQ	Établissement vert Brundtland de la Centrale des syndicats du Québec
FCM	Fédération canadienne des municipalités
FCQGED	Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets
FJÎM	Forum jeunesse de l'île de Montréal
GES	Gaz à effet de serre
GMR	Gestion des matières résiduelles
GRMR	Gestion responsable des matières résiduelles
GUEPE	Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement
ICI	Industries, commerces et institutions
LET	Lieu d'enfouissement technique
OSBL	Organisme sans but lucratif
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SQRD	Semaine québécoise de réduction des déchets
tm	Tonnes métriques
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, l'environnement occupe de plus en plus d'importance sur les scènes internationale, nationale, provinciale et municipale. Tous sont appelés à faire une différence. Autant les citoyens que les entreprises ou encore les gouvernements sont considérés comme des acteurs pour la préservation et l'amélioration de l'environnement. La moitié de la population mondiale, selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2008), est âgée de moins de 20 ans. Les jeunes occupent donc une grande place dans la société, et, de ce fait, sont acteurs en environnement. Il y a différentes façons d'agir pour l'environnement. Une des possibilités est l'engagement des jeunes pour la cause environnementale, c'est-à-dire d'être écocitoyens. Cependant, ce n'est pas toujours évident d'être un écocitoyen et cela demande beaucoup plus qu'être simplement sensibilisé et éduqué aux enjeux environnementaux. Alors, être un écocitoyen, qu'est-ce que cela implique? Y a-t-il des facteurs qui favorisent cette écocitoyenneté, par exemple les enjeux environnementaux?

Cinq objectifs spécifiques permettent d'atteindre l'objectif principal de cet essai. Le premier est d'identifier les raisons pour lesquelles l'engagement est important en soi pour la société. Le deuxième est de définir l'écocitoyenneté et de déterminer pourquoi il est important de cibler l'écocitoyenneté des jeunes. Le troisième, quant à lui, est d'établir des éléments-clés à considérer concernant l'écocitoyenneté des jeunes. Le quatrième est d'analyser ce qui fait des déchets un enjeu et la contribution de l'écocitoyenneté à celui-ci. Le dernier est de mieux comprendre si l'enjeu des déchets peut encourager l'écocitoyenneté des jeunes. En fonction de ce qui précède, l'objectif général de cet essai est de proposer des recommandations concernant l'enjeu des déchets comme un moyen pour favoriser l'écocitoyenneté des jeunes.

Afin de répondre aux objectifs de cet essai, de la littérature scientifique, des études de cas et de nouvelles données collectées auprès des intervenants-clés actifs avec des jeunes sont utilisées. La qualité de la recherche de cet essai repose sur des sources valides et fiables. Les critères pour s'en assurer sont des sources vérifiables, d'auteurs ou d'organismes reconnus dans le milieu, dont la révision est faite par un comité des pairs. Ce sont des sources reconnues par des experts et des scientifiques présents ou actifs dans les milieux concernés. De plus, toutes les sources provenant d'un site Web ont été vérifiées afin de s'assurer qu'elles ont été mises à jour dans les cinq dernières années.

Cet essai se divise en trois chapitres, en plus de la conclusion et des annexes. Le premier chapitre cible le type d'engagement et l'écocitoyenneté y est définie tout comme les opportunités qui sont offertes aux jeunes dans ce type d'engagement. Ce chapitre se conclut par l'analyse des éléments-clés à considérer pour déterminer si les jeunes sont écocitoyens ou non.

Au deuxième chapitre, le concept des déchets est défini et les impacts de leur traitement sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques sont présentés. La transformation du problème des déchets en un enjeu sociopolitique est ensuite analysée. Cela permet de présenter la société de consommation, et surtout celle de la surconsommation et de la surproduction, comme le réel fondement de cet enjeu. Finalement, les pratiques de l'écocitoyenneté pour réduire cette surconsommation et cette surproduction sont présentées.

Au troisième chapitre, les opportunités d'écocitoyenneté individuelles et collectives qui sont offertes aux jeunes avec l'enjeu des déchets sont décrites. En fonction des éléments-clés de l'écocitoyenneté exposés au premier chapitre, l'enjeu des déchets est analysé comme moyen de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes. Les résultats de collecte de données, faite pour cet essai, sont présentés afin d'enrichir les analyses et les conclusions. Cela permet donc d'établir comment l'enjeu des déchets encourage l'écocitoyenneté et d'identifier les recommandations qui mèneraient plus de jeunes à se mobiliser pour cet enjeu. Ces recommandations seraient utiles non seulement à tout maître d'œuvre de programme de gestion de matières résiduelles, mais aussi de tout intervenant actif en réduction de déchets, ou encore à tout organisme travaillant avec cette tranche de la population ou qui souhaite le faire.

CHAPITRE 1 : APPROCHE CONCEPTUELLE CONCERNANT L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Ce premier chapitre a pour but d'analyser le concept de l'engagement. Après avoir établi une définition de travail de celui-ci pour l'essai, son importance est examinée en fonction de sa dimension sociale. Par la suite, son importance chez les jeunes va être démontrée. Les opportunités que les jeunes se voient offrir pour devenir des écocitoyens sont approfondies. Finalement, les éléments-clés à utiliser pour analyser l'écocitoyenneté chez les jeunes sont présentés.

1.1 Concept de l'engagement : sa définition

L'engagement est un concept complexe. Il existe donc de multiples définitions et une sélection de celles-ci ont été choisies pour cet essai. En regardant une définition plus englobante, l'engagement provient du verbe « s'engager », ce qui signifie « se lier par une promesse, une convention » (Gérardin et autres, 2002, p. 585). Cependant, cette définition doit être plus rigoureuse pour permettre l'observation de l'engagement chez les jeunes.

L'engagement citoyen est analysé dans le cadre de cet essai, car il est beaucoup plus spécifique que la forme simple de l'engagement. L'auteure Anne-Marie Dieu le définit comme « un engagement vis-à-vis d'autrui et de la collectivité, créateur d'un espace public et de lien social » (Dieu, 2011, p. 2). L'individu qui décide de prendre part à un engagement comme celui-ci va accomplir des actions, qui sont en lien avec sa citoyenneté. Mais qu'est-ce que cela signifie? Il s'agit en fait d'une intention de l'individu d'aller « au-delà d'un cercle familial ou amical, contribuer au bien-être d'autres individus ou de la collectivité dans son ensemble » (Dieu, 2011, p. 2). L'action des individus dans l'engagement possède donc une dimension collective par son but et par ses répercussions.

Cependant, cette définition est encore trop englobante. Tout travailleur qui pourrait apporter à la collectivité ou à autrui par l'entremise de son travail, comme un psychologue ou un intervenant social, pourrait être considéré comme un individu engagé. En conséquence, pour cet essai, l'engagement va intégrer la dimension de bénévolat. Ainsi, l'individu doit poser des actions qui sont externes à un contrat de travail et qui ne sont pas soumises à une contrainte externe, comme des travaux compensatoires pour éviter l'emprisonnement. (Dieu, 2011) En d'autres mots, le bénévolat, c'est

« une activité de services envers autrui, menée de plein gré et sans rémunération. Le bénévole donne ainsi son temps libre à une action qui l'intéresse ou qu'il souhaite

encourager [...] en dehors de son temps professionnel et familial » (Conseil général Bouches-du-Rhône, 2011, p. 4).

Une autre dimension importante de l'engagement citoyen bénévole est qu'il se fait dans un but collectif qui va au-delà de son cercle familial et amical. Ainsi, un individu qui passe à l'action pour son entourage sans agir hors de celui-ci ne peut être considéré comme engagé. En s'engageant hors de ce réseau, l'individu va former des liens et contribuer au tissu social, ce qui est une autre dimension de l'engagement.

Dans le cadre de cet essai, le concept d'engagement se définit donc comme une responsabilité prise par un citoyen, sans qu'elle lui soit exigée, et pour laquelle il a un intérêt individuel ou collectif. Son engagement s'observe dans l'action collective, sociale et bénévole, c'est-à-dire en donnant son aide et son temps à autrui. L'individu engagé fait partie d'un espace social et contribue au bien-être de la collectivité, et non uniquement à son entourage immédiat.

1.2 Dimension sociale de l'engagement : son importance

Dans les sociétés occidentales, la démocratie prend plusieurs formes. La démocratie représentative en est une. Elle est caractérisée par une délégation du pouvoir à des représentants politiques qui ont été élus par les citoyens. Les citoyens participent à la société, c'est-à-dire qu'ils exercent et expriment leur citoyenneté, par leur droit de vote. Certains auteurs pensent que cette forme de démocratie utilisée seule peut mener au désenchantement démocratique, car les formes d'expression et de revendication des intérêts citoyens sont limitées aux périodes électorales. Par ailleurs, ces auteurs croient aussi que cela a tendance à sous-représenter certains groupes de la société, comme les femmes, les jeunes, etc., ce qui peut mener à une marginalisation des citoyens. Ils ne vont alors pas se sentir suffisamment inclus, ils peuvent donc avoir tendance à bouder leur droit de participation citoyenne, comme leur droit de vote. (Mercier, 2009; Parazelli et Latendresse, 2006; Patsias, 2006)

Pour éviter ce type de situation, les auteurs préconisent une démocratie de forme représentative accompagnée d'une forme dite participative. La démocratie n'a donc pas seulement une forme fixe, mais se situerait au sein d'un continuum avec des moments de démocratie représentative et d'autres moments de démocratie participative. De manière plus concrète, la forme participative est caractérisée par des lieux de pouvoir qui ne sont pas réservés qu'à l'État élu, mais aussi à des citoyens. La société et ses communautés prennent part plus activement au processus décisionnel. Par conséquent, la

participation citoyenne s'exerce et s'exprime différemment, c'est-à-dire par une citoyenneté active et engagée entre les élections. La démocratie participative tend vers un projet de société porté par une vision de vie commune. Les citoyens s'impliquent dans les processus décisionnels locaux et nationaux qui les mènent à s'impliquer aussi dans des projets communautaires. (Mercier, 2009; Ciccheli, 2006; Parazelli et Latendresse, 2006; Patsias, 2006)

Ces mêmes auteurs croient qu'en participant aux décisions politiques ou en les enrichissant, les citoyens permettent une « redéfinition de la relation entre l'État, ses institutions, les élus et les citoyens organisés et non organisés pour placer ces derniers au centre de la relation et non en périphérie » (Parazelli et Latendresse, 2006, p. 20). Mais, comment l'engagement se traduit-il dans la démocratie et pourquoi est-il important? En fait, il est un des facteurs d'une démocratie dite participative, car il est le résultat de la stimulation de la participation citoyenne. En d'autres mots, quand il est possible d'observer de l'engagement des citoyens, c'est qu'il y a une participation citoyenne active. Pour ces auteurs, les citoyens se sentent alors plus concernés par les décisions qui les affectent et vont agir plus. (Parazelli et Latendresse, 2006) La forme participative de démocratie peut donc se mesurer par l'engagement de ses citoyens et la forme représentative par le taux de participation aux élections.

La démocratie participative est caractérisée par des lieux de pouvoir partagés entre l'État élu et les citoyens. L'engagement citoyen est donc vital à cette forme de démocratie. En fait, sans engagement, les citoyens agissent moins à l'extérieur des périodes électorales et le pouvoir de décision est alors concentré dans les mains de l'État. Leur participation dans les processus permet aux citoyens d'enrichir les décisions politiques. Grâce à l'engagement citoyen, la démocratie peut osciller sur le continuum entre sa forme participative et celle représentative.

L'importance de l'engagement vient en partie des rapports sociaux qui sont formés dans une société entre les citoyens qui s'engagent. En fait, l'engagement pour un citoyen doit signifier

« vouloir contribuer activement à l'épanouissement de notre société, de nos communautés voire de nos vies. C'est maximiser son rôle de citoyen dans le but d'en faire profiter l'intérêt commun » (Bah et Lanteigne, 2012, p. 12).

Il s'agit donc d'une donnée sociale positive qui peut mener à une meilleure stabilité et pérennité d'une société, car les citoyens agissent pour son développement à court et à long terme.

Certains auteurs considèrent qu'une participation citoyenne stimulée par l'engagement augmente la cohésion au sein des communautés, car les citoyens y sont actifs et prennent part aux décisions qui les concernent. Les acteurs qui s'impliquent avec leurs différentes perspectives et compétences dans les communautés peuvent les rendre plus fonctionnelles. En fait, elles seraient plus susceptibles de remédier aux problèmes de détérioration du lien social par l'intégration de citoyens dans son corps social. (Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé (CCES), 2014; Mercier, 2009)

Les rapports sociaux des citoyens engagés, qui parfois interpellent et mobilisent d'autres acteurs sociaux, permettent de créer un espace commun. De plus, les actions citoyennes renforcent la capacité collective de la société puisque les besoins communs sont plus facilement reconnus et répondus. La vie en communauté est alors enrichie par de nouveaux aspects écologiques, culturels, organisationnels et psychosociologiques développés par ces actions. (Bah et Lanteigne, 2012; Shaw et autres, 2012; Ménard, 2010; Cicchelli, 2006)

En fin de compte, l'engagement permet l'interaction entre les citoyens, ce qui mène à l'action collective, mais aussi à la création d'une identité commune, d'attachement et de connectivité. Cela permet à tous de partager et de mieux vivre avec les décisions qui sont prises et auxquelles ils ont contribué.

1.3 Importance de l'engagement chez les jeunes

Pourquoi cibler l'engagement des jeunes? Autant les éléments collectifs qu'individuels sont présentés afin de répondre à cette question.

La jeunesse est une phase de vie qui entraîne une multitude de transformations et de grands changements. Les jeunes se développent moralement et personnellement, car c'est la période de leur vie où ils forment leurs croyances et leurs valeurs. Ils sont donc en pleine création de leur identité, qui n'est pas souvent chose facile. La capacité à avoir une pensée critique et à analyser des idées et des opinions est un processus difficile à faire pour développer son identité. Elle se fait plus facilement quand les jeunes sont confrontés à d'autres idées et opinions qui sont en opposition aux leurs. (Finlay et autres, 2010 ; Quéniart et Jacques, 2008 ; Hoffman and Staniforth, 2007) Cette période de vie est donc idéale pour entamer leur engagement, car ils sont dans un processus de transformation qui nécessite des outils pour se développer positivement.

Les jeunes, étant dans une phase active de socialisation avec leur famille et l'école, vont être en mesure d'intérioriser les éléments sociaux et culturels de leur milieu pour s'adapter à leur environnement politique et social, ce qui est important pour le reste de leur vie. En effet, il a été prouvé que les adultes qui étaient engagés étant jeunes sont plus nombreux à être engagés que ceux qui ne l'ont pas été dans leur jeunesse (Ménard, 2010; Quéniart et Jacques, 2008; Becquet, 2007; Hoffman and Staniforth, 2007). Le fait de s'engager très jeune et de continuer à le faire à l'âge adulte est plus facile que d'essayer de s'engager pour la première fois à l'âge adulte. Il faut donc offrir aux jeunes les moyens de s'engager et les raisons de devenir des citoyens engagés par

« l'acquisition de comportements et d'attitudes qui expriment une volonté affirmée des citoyens de s'impliquer dans leur société ou leur communauté, et ce, dans le respect des principes démocratiques » (Ménard, 2010, p. 1).

Les adultes impliqués dans l'engagement des jeunes doivent donc les laisser contribuer à leurs manières à cet engagement. Le développement du sens de l'engagement n'est pas inné chez l'humain, mais bel et bien acquis. Il est peu probable de croire que les jeunes, à l'âge de la majorité, vont subitement devenir responsables comme des citoyens qui participent et qui s'engagent, sans que ceux-ci soient passés par un développement de compétences et de responsabilités. (CCES, 2014; Bah et Lanteigne, 2012; Becquet, 2007; Hart, 1992; CCES, s.d.)

Selon Bernard (2012), le milieu familial d'un jeune représente leur lieu d'éducation et de formation comme individu. Cela se fait par la transmission du bagage et des valeurs de la famille, c'est-à-dire des parents vers leurs enfants. Une analogie a été faite avec le personnage d'Obélix de la bande dessinée. Un Obélix est un jeune qui est tombé dans la marmite de l'engagement dès ses débuts par sa famille, ses modèles et son réseau social. En fait, ces derniers ont un impact suffisant pour influencer et permettre à un jeune de développer un sentiment d'appartenance envers les valeurs de l'engagement (Buisnière, 2011). Les valeurs familiales en lien avec l'engagement peuvent donc influencer positivement les jeunes à s'engager. La famille a un rôle à jouer comme facteur déclencheur à l'engagement des jeunes. En fait, lorsque des jeunes ont grandi au sein d'une famille valorisant les engagements citoyens, cela augmente considérablement les chances qu'ils s'engagent à leur tour. (Dieu, 2011; Ménard, 2010; Quiénart et Jacques, 2008) La famille peut aussi être un élément négatif pour l'engagement des jeunes. Ayant une grande influence sur les jeunes, elle peut refléter une image négative de l'engagement, ce qui peut nuire aux démarches d'engagement proposées aux jeunes, car elles ne sont pas valorisées dans son réseau le plus proche de lui (Clarke, 2009). Le milieu familial influence grandement les caractéristiques

sociodémographiques des jeunes qui peuvent avoir une influence sur leur engagement. Les recherches démontrent que les années d'études font varier le taux d'engagement des adultes. Les citoyens qui ont fait des études postsecondaires sont souvent plus engagés que ceux qui n'en ont pas fait. Ainsi, les jeunes qui vivent dans des familles avec des niveaux d'études supérieures sont aussi plus enclins à s'engager. Le revenu familial a également une influence sur le taux d'engagement des jeunes. En fait, les familles avec un revenu moyen ou supérieur à la moyenne ont plus tendance à s'engager que ceux ayant un revenu inférieur à la moyenne. Les chercheurs expliquent ce phénomène par la différence de moyens d'agir que le revenu procure. Ils peuvent donc avoir un besoin plus grand de travailler, dans le but de compléter le revenu familial (Bah et Lanteigne, 2012; Dieu, 2011; Ménard, 2010; Clarke, 2009; Quiénart et Jacques, 2008). Cela a pour effet de réduire leur temps à offrir et leurs intérêts pour des actions citoyennes.

Les jeunes sont donc dans une phase de vie qui mène à des transformations et au développement de leur identité tout en étant dans une phase de socialisation importante qui facilite leur engagement comme une habitude dans leur vie, beaucoup plus facilement qu'à l'âge adulte. Leur milieu familial est omniprésent dans leur vie et peut influencer les comportements d'engagement.

L'engagement citoyen est souvent défini d'un point de vue légal, en démocratie représentative, par le vote. Toutefois, les jeunes n'ont le droit de vote, au Québec, qu'à l'âge de 18 ans. Avec cette vision, les jeunes ne sont que de futurs citoyens, qui peuvent participer à la communauté à leur majorité seulement, en exerçant leur droit de vote. Leur rôle de citoyen est donc reporté à leur stade de vie adulte seulement. Cet aspect légal et quantitatif de l'âge a pour effet de réduire leur capacité d'agir dans une démocratie représentative, mais elle n'est pas limitée par cet aspect dans une démocratie participative. (Bah et Lanteigne, 2012) L'engagement citoyen des jeunes aurait même plus de chances de perdurer, s'il est reconnu avant d'atteindre leur majorité. Selon la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant, les valeurs démocratiques reconnaissent les droits fondamentaux des jeunes. Ces derniers sont, alors, considérés, comme « des acteurs engagés et à part entière de la société d'aujourd'hui et pas seulement des citoyens en devenir qui pourront exercer ces droits une fois parvenus à l'âge adulte » (Shaw et autres, 2012, p. 3.7). Étant donné que les jeunes sont ancrés dans un contexte économique, social et politique, ils ont le droit de prendre part aux décisions qui les concernent. Selon Shaw et autres (2012), ils sont aptes à faire évoluer ce contexte, par l'entremise de l'action individuelle et collective. En plus, la démocratie est alors caractérisée par « des formes d'engagement individuel et

collectif visant une certaine transformation sociale de son milieu et de la société » (Mercier, 2009, p. 28). Les jeunes ont donc les capacités et le droit d'être des citoyens comme les autres, il faut donc les considérer ainsi.

Malgré tout, il est encore difficile, aujourd'hui, de définir la tranche d'âge qui correspond à la jeunesse. Pour Services Canada et le gouvernement du Québec, un jeune est une personne qui est âgée entre 15 et 29 ans. Pour la Ville de Toronto, un jeune est âgé entre 13 et 24 ans, tandis que, pour la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, les jeunes ont entre 14 et 21 ans, et c'est entre 12 et 24 ans pour les Centres d'excellence pour le bien-être des enfants (CEBEE). (Québec, 2014; Bah et Lanteigne, 2012; CEBEE, 2007; City of Toronto, 2006; Richez, 2005) Dans le cadre de cet essai, les jeunes sont les individus âgés de 14 à 19 ans, car ils représentent un groupe particulier de cette jeunesse, les adolescents et la période entre enfance et jeune adulte. Il s'agit d'une période de transition, d'évolution et de recherche d'équilibre dont les amis, la famille et l'école sont les principaux acteurs dans leur vie. Ils ont accès par l'école à de nombreuses activités parascolaires, certains commencent même à travailler à temps partiel. Ils sont en pleine formation de leurs intérêts personnels et professionnels. (Sériès et Delisle, 2011)

La perception de la jeunesse au fil du temps permet de mieux comprendre la place que les jeunes ont dans la société. La période qui correspond à la jeunesse se situe entre l'enfance et l'âge adulte. Cependant, elle n'a pas toujours été considérée ainsi. Avant la Première Guerre mondiale, un individu était soit un enfant, soit un adulte et il n'y avait pas d'entredeux. Les enfants n'étaient même pas considérés comme des personnes, ce qui a changé après la Seconde Guerre mondiale, car leurs droits ont été reconnus. La jeunesse est devenue une catégorie entre l'enfance et l'âge adulte. La catégorie d'âge associée à la jeunesse s'est allongée et le *baby-boom* de l'après-guerre l'a multiplié en nombre d'individus. Les jeunes ne sont plus uniquement considérés comme des personnes, mais comme une catégorie de citoyens, voire même une force sociale et politique. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la jeunesse baigne dans un contexte de libération et plusieurs mouvements et événements stimulent l'engagement des jeunes, tels que les *beatniks*, les hippies, ou encore les événements de mai 1968, l'opposition à la guerre du Vietnam et les luttes contre les inégalités raciales. (Ménard, 2010)

Aujourd'hui, les problèmes quotidiens et les politiques qui entourent les jeunes continuent à motiver leur mobilisation. Selon certains experts, les intérêts de la jeunesse incluent, entre autres choses, une liberté d'action, un engagement sur le court terme avec un projet bien défini dont les répercussions sont rapides et directes et qui donne une visibilité potentielle et médiatisée. L'engagement est de moins en moins contraignant, les interventions se font dans tous les champs de la société et il est caractérisé par de l'action solidaire. (Roberti, 2010; Quiénart et Jacques, 2008).

Les jeunes engagés vont tirer de leur expérience des habiletés importantes pour vivre en société. Leur conscience sociale peut se développer en prenant part activement à la société. Selon certains auteurs, l'engagement permet aux jeunes de faire preuve de plus de résilience dans leur vie. La résilience est en fait la capacité du jeune à se rétablir et à se relever face à l'adversité. Elle se renforce en côtoyant de nombreux acteurs à différents niveaux. Ces rencontres valorisent les échanges entre les acteurs qui vivent différemment et qui développent des solutions différentes à leurs problèmes. Leur engagement peut augmenter les occasions d'apprendre et d'acquérir de nouvelles connaissances, ce qui peut aussi améliorer leur confiance en soi et leur estime personnelle. Leur curiosité est nourrie, ce qui leur permet de découvrir de nouveaux intérêts. Pour ces mêmes auteurs, les jeunes ressortent donc plus outillés pour défier des conditions difficiles, comme celle de la pauvreté. (Shaw et autres 2012; Hoffman and Staniforth, 2007; Skinner and Flemming, 2007; Froment, 2005; Checkoway et autres, 1995)

Au fil de leur engagement, les jeunes vont vivre plusieurs expériences variées qui vont les amener à développer et acquérir des compétences, comme en travail d'équipe, en communication et en résolution de problèmes. Par exemple, ils sont plus enclins à développer leur écoute, leur *leadership*, leur sens des responsabilités et leur réflexion critique. De plus, certaines compétences développées peuvent améliorer leur employabilité comme la planification et la gestion, la capacité à parler en public et avec les médias. (CCES, 2014; Quéniart et Jacques, 2008; Becquet, 2007; CEBEE, 2007; Dumond et autres, 2003; Checkoway et autres, 1995) La mise en pratique de valeurs d'égalité, de solidarité et de respect ainsi que l'exercice de la citoyenneté, qui caractérise l'engagement des jeunes, les poussent à prendre part activement à la démocratie (CCES, 2014; Ménard, 2010; Becquet, 2007). Ce sont des compétences qui peuvent leur servir comme citoyen au cours de leur vie.

L'engagement permet aux jeunes d'apporter un soutien aux autres, ce qui peut développer leur capacité d'interagir avec autrui. Leurs réseaux sociaux s'élargissent, car leurs occasions de rencontrer des gens et de créer des liens avec des jeunes habituellement hors de leur réseau sont plus nombreuses. Ils peuvent se faire des nouveaux amis. Certains auteurs affirment que les liens tissés par les jeunes engagés sont plus étroits avec leurs pairs, leur famille et leur relation à l'école. En bâtissant un réseau social, les jeunes ont plus de chance d'avoir un développement positif, de réduire leur stress et de favoriser leur bien-être et leur autonomie. (CCES, 2014; Shaw et autres, 2012; Skinner and Flemming, 2007; The City of Calgary, s.d.) Pour d'autres auteurs, les jeunes développent des relations de soutien et des occasions d'en apprendre davantage sur des relations intergénérationnelles positives en s'engageant. En s'engageant, les jeunes sont plus susceptibles de devenir des modèles positifs pour d'autres jeunes. (CEBEE, 2007; Froment, 2005; Dumond et autres, 2003) Le développement de la capacité d'interagir qui se produit quand un jeune s'engage est important dans la démocratie participative, car des interactions entre les citoyens lui sont nécessaires pour participer comme citoyen.

L'action citoyenne et l'engagement permettent aussi aux jeunes de comprendre la signification et l'application de la démocratie participative, de développer leur confiance pour la participation et de leur donner des compétences pour être des citoyens, avant et après leur majorité en votant, mais aussi qui agissent et participent activement à leur société entre les périodes électorales. (CCES, 2014; Ménard, 2010; Becquet, 2007; City of Toronto, 2006; Dumond et autres, 2003; Hart, 1992)

En fin de compte, les habiletés, les compétences et la capacité d'interagir qui sont potentiellement développées par un jeune engagé vont le rendre plus apte à agir pour la société et dans une démocratie. Ce rôle n'est pas en attente de leur majorité pour exercer leur droit de vote, mais bien à développer dès que possible, sachant que les jeunes sont à un moment charnière de leur développement.

1.4 Écocitoyenneté et opportunités offertes aux jeunes

Comme mentionné, l'engagement des jeunes peut se manifester sous plusieurs formes. Cependant, dans le cadre de cet essai, c'est celle pour la cause environnementale qui est ciblée, c'est-à-dire l'écocitoyenneté.

1.4.1 Engagement environnemental des jeunes

Il existe des valeurs qui sont liées à l'environnement et l'écocitoyenneté. Elles sont caractérisées, selon Robitaille (2005), par une pensée globale et une action locale, une connaissance des principes écologiques et des mécanismes assurant le maintien de la vie, un respect envers la nature et une reconnaissance de sa responsabilité face à celle-ci, une adaptation pour un mode de vie symbiotique avec la nature, une prise de conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement et un esprit critique sur les mécanismes de gestion de l'activité humaine.

Étant donné que les jeunes forment leur identité en partie par les valeurs familiales transmises, certaines valeurs environnementales vont l'être aussi. La conscience environnementale et la volonté d'agir des jeunes pour des enjeux environnementaux sont formées en grande partie par la famille. Selon Bernard (2012), plus les parents sont actifs pour l'environnement, plus les jeunes vont développer des valeurs relatives à l'environnement qui vont modifier des perceptions et des comportements qui vont être plus axés sur la protection et l'amélioration de l'environnement. Il y a donc une influence du milieu familial qui peut être positive à leur conscience et à leur volonté d'agir pour l'environnement. Dans un même ordre d'idée, les jeunes en l'absence de valeurs familiales écologiques ou d'écocitoyenneté vont plus difficilement devenir des écocitoyens ou porter intérêt aux enjeux environnementaux. La valorisation de l'engagement et de l'écocitoyenneté est donc importante, car il faut se rappeler qu'un jeune devient tôt ou tard un adulte et peut-être même un parent qui va transmettre ou non ses valeurs d'engagement à ses propres enfants (Bernard, 2012). Le milieu familial peut donc être une opportunité ou un frein pour les jeunes à devenir des écocitoyens.

L'engagement environnemental ou l'écocitoyenneté s'exprime lorsqu'un citoyen passe à l'action pour des enjeux de protection de l'environnement (Bah et Lanteigne, 2012; Becquet, 2007). Le désir de protection et de conservation de l'environnement mène les citoyens à découvrir et à participer aux solutions des problèmes environnementaux.

L'environnement, c'est un ensemble d'écosystèmes qui comprend la terre, l'air et l'eau régie par un équilibre dynamique. Cet équilibre dynamique peut être perturbé par plusieurs facteurs et il importe de le conserver pour maintenir viables ces écosystèmes et toute forme de vie qui en dépend. (Bernard, 2012) Un écocitoyen pour conserver ou améliorer l'équilibre dynamique de la biodiversité de l'environnement doit avoir une prise de conscience individuelle et collective et poser des actions

concrètes (Bernard, 2012; Séguin et autres, 2005). L'écocitoyen peut être touché par des problèmes rencontrés autant dans la rue et dans la vie quotidienne que dans les institutions et les processus décisionnels publics et privés.

L'écocitoyenneté est caractérisée par un ensemble d'acteurs sociaux qui sont touchés directement ou indirectement par des enjeux environnementaux et qui décident de protéger ou d'améliorer l'environnement. Cette réponse citoyenne aux enjeux environnementaux permet de lier l'engagement à l'environnement au sein des dimensions sociales, politiques et économiques. (Séguin et autres, 2005; Tremblay, 2005) Dans cette optique, l'écocitoyenneté est

« une intégration des dimensions environnementales dans les différentes facettes de la vie quotidienne de la population en général au nom d'une responsabilité civique de l'homme envers son milieu » (Tremblay, 2005, p. 27).

Cela se traduit par des manières individuelles et collectives d'entrevoir, de relever et de dépasser les défis écologiques en prenant les moyens nécessaires. Ce n'est pas seulement de sensibiliser la société et ses communautés aux répercussions à court, moyen et long terme des problèmes environnementaux engendrés par leurs habitudes de vie et leurs comportements face à l'environnement et à la société. Il faut aussi que les écocitoyens soient en mesure de proposer et d'accomplir des initiatives pour mettre en œuvre un développement qui soit durable. Il inclut donc une approche, un engagement et un appel à la responsabilité des décideurs au sein de pratiques individuelles et collectives. (Séguin et autres, 2005; Tremblay, 2005)

Ainsi, l'écocitoyenneté demande un développement de connaissances et d'analyses des différentes problématiques environnementales, un objectif de sauvegarder l'environnement par l'action individuelle et collective ainsi qu'une participation en connaissance de cause au processus décisionnel démocratique.

1.4.2 Jeunes écocitoyens en action

Qu'est-ce qui constitue une action écocitoyenne significative pour les jeunes? Les mains dans la terre et vivre des expériences, cela valorise et exploite l'énergie vitale que les jeunes ont et qui leur permet de faire des changements positifs pour eux et pour les communautés. Sans l'action, les jeunes ont moins tendance à s'engager. (Dumond et autres, 2003) En fait, ce sont ces éléments qui sont analysés, à travers les opportunités offertes aux jeunes qui désirent être écocitoyens. Ainsi, les opportunités dans les milieux scolaires et associatifs sont importantes.

Les écoles sont des lieux de socialisation importants pour les jeunes. Selon Ménard (2010), le milieu scolaire est un lieu de formation de compétences sociales et civiques qui permet aux jeunes d'avoir de premiers contacts avec les normes de leur société et de ses communautés. Il permet l'acquisition de nouveaux savoirs. L'école devient donc un moyen efficace pour fournir les ressources aux jeunes pour devenir de bons citoyens tout en leur donnant des connaissances environnementales. Ce milieu peut donc leur transmettre des valeurs écologiques par l'entremise de projets éducatifs environnementaux (Ménard, 2010; Poitras et autres, 2000). Au Québec, certaines écoles intègrent l'environnement comme une connaissance transversale dans les cours. Les écoles qui ont inscrit les préoccupations environnementales dans leur projet éducatif et leur mission éducative laissent aux professeurs le soin de l'intégrer à leur cours. Elles doivent intégrer aussi des actions environnementales, car il a été prouvé que les jeunes préfèrent apprendre par le jeu ou l'action que par l'enseignement de la théorie. (Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et RECYC-QUÉBEC, 2007)

Les actions environnementales à l'école varient, comme la construction de cabanes à oiseaux, la plantation d'arbres et de fleurs sur le terrain de l'établissement ou encore en ayant des animaux dans les classes (oiseau, lézard, poussin, cochon d'Inde, etc.) (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007). Dans une étude, les écoles voient l'environnement d'un œil favorable, et surtout l'éducation relative à l'environnement.

« Elle suscite l'espoir de voir le milieu de l'éducation développer de plus en plus le réflexe d'engagement chez les jeunes, pour en faire des écocitoyens conscients de l'importance d'agir et de devenir des vecteurs de changement » (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007, p. 44).

Il y a beaucoup de jeunes qui sont touchés par un sentiment d'impuissance face aux enjeux environnementaux, les écoles cherchent à participer à des actions ciblées avec des résultats concrets avec la collaboration des jeunes afin de contrer ce sentiment. Plusieurs écoles ont mis en place des comités environnementaux avec des élèves. Eux aussi cherchent à répondre à une problématique simple, dont les ressources nécessaires à sa réalisation sont moindres, mais qui a un impact important dans leur milieu et améliore les interactions entre celui-ci et les jeunes. (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007) De plus, il existe le réseau Établissement vert Brundtland de la Centrale des syndicats du Québec (EVB-CSQ) qui fait la promotion de valeurs écologique, pacifique, solidaire et démocratique au sein des établissements majoritairement en milieu scolaire primaire et secondaire. Le but des EVB est de valoriser l'engagement des jeunes et des adultes qui est fait auprès de leur communauté (EVB-CSQ, s.d.; Archambault, 2008). Pour Bernard (2012), les jeunes en faisant des gestes environnementaux au sein de

leur institution scolaire vont être moins pessimistes sur leur pouvoir d'action et sur la réalité de l'environnement dans le futur. Il croit aussi qu'avec ces opportunités, l'école offre aux jeunes la possibilité de développer un attachement à leur environnement scolaire.

Au Québec, la mise en place de programmes environnementaux dans les cours et à l'école démontre qu'il s'agit d'une préoccupation sociale intégrée au milieu scolaire. Les écoles qui mènent des projets environnementaux les ont souvent développés afin de répondre à un besoin du milieu qui touche les citoyens de la municipalité où elles sont situées. Pour eux, ce sont des projets stimulants et originaux. Par exemple, l'école Tournesol, avec l'initiative d'une enseignante et de 68 élèves, a décidé de lutter au problème de pénurie d'eau potable de leur municipalité, en choisissant de sensibiliser les citoyens à installer des barils récupérateurs d'eau. (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007) Ils ont donc sensibilisé la communauté et ont agi en groupe.

Le milieu associatif est composé d'organismes sans but lucratif (OSBL), qui, pour cet essai, travaillent en environnement avec des jeunes. Il importe d'offrir une diversité de lieux d'opportunité, car ce ne sont pas tous les jeunes qui peuvent être rejoints par l'école et ce ne sont pas toutes les écoles qui font de l'éducation relative à l'environnement. (Bernard, 2012; Clarke, 2009; Kumurdjian, s.d.) Ces organismes doivent avoir des politiques et des normes qui sont en harmonie avec l'engagement des jeunes et qui en font leur mission, pas uniquement une pratique temporaire (CCES, 2014). Au Québec, les OSBL ont très peu de ressources, donc la place faite aux jeunes est limitée, mais il en existe quelques-unes, comme ENvironnement JEUnesse (ENJEU), C-Vert, Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), AQPERE, *Feeder Watch*, *PlantWatch* et Éco-stage Katimavik. Les actions écocitoyennes qui sont offertes aux jeunes touchent principalement les enjeux environnementaux suivants : changement climatique, consommation responsable, nature et déchets. Les offres du milieu associatif sont limitées en partie par leur financement. Ce dernier est difficile à obtenir pour les OSBL, mais si essentiel pour leur existence. L'engagement des jeunes requiert souvent un engagement très grand des adultes pour les encadrer et les soutenir, ce qui demande aussi beaucoup de temps et de ressources monétaires. (CCES, 2014; Froment, 2005) Ce milieu est presque totalement dépendant des subventions gouvernementales qui sont offertes, donc les opportunités offertes aux jeunes en écocitoyenneté dans le milieu associatif le sont aussi.

Le milieu scolaire fait aussi des partenariats avec le milieu associatif et d'autres organisations. En fait,

« l'école ouvre ses portes aux personnes et aux organismes-ressources qui enrichissent la vie académique et aident les enseignants à réaliser des projets qui motivent les jeunes. Cette collaboration est réciproque, l'école répondant à des initiatives d'institutions-ressources » (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007, p. 18).

Ces partenariats permettent donc d'offrir aux écoles des ressources éducatives, matérielles et humaines pour éduquer les jeunes à l'environnement. Cette étude mentionne aussi que les groupes environnementaux représentent un appui important pour les écoles. Par exemple, l'AQPERE est une association qui cherche à établir des partenariats entre ses divers partenaires du milieu associatif et les écoles dans le but de concerter les actions faites en éducation relative à l'environnement (Poitras et autres, 2008). Le programme, Écoles écocitoyennes de l'Outaouais, cherche à développer l'implication citoyenne des jeunes pour la préservation de l'environnement, à partir du milieu scolaire. Toutes les ressources proviennent d'un organisme qui s'appelle Enviro Éduc-Action et de ses partenaires. Ils offrent aux écoles des formations et ateliers pour les élèves et le personnel, des services-conseils pour la mise en œuvre de certains projets, des activités de réseautage, des guides et des outils ainsi qu'une certification pour faire reconnaître les efforts des élèves et de l'école. (Écoles écocitoyennes de l'Outaouais, s.d.) Outre le milieu associatif, les parents d'élèves peuvent contribuer aux projets des écoles. Ils vont collaborer à des projets en donnant leur temps bénévolement ou du matériel. Les municipalités et des entreprises participent à certains projets environnementaux scolaires en contribuant financièrement, matériellement ou bénévolement. (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007) Les partenariats qui sont faits concernent plusieurs acteurs du milieu, cela favorise l'accroissement des projets environnementaux qui sont si difficiles à atteindre, car le financement reçu par le milieu scolaire et associatif n'est pas très grand.

Selon Quiénart et Jacques (2008), il y a une hausse de l'individualisation des actions en environnement, ce qui engendre des formes d'engagement qui sont plus individuelles chez les jeunes. Pour Bernard (2012), cela signifie qu'il y a une

« volonté de chaque individu de choisir ses manières de vivre indépendamment de normes morales impersonnelles et des grands systèmes de pensées ainsi que par un déclin du rôle des institutions dans la construction des normes collectives » (p. 53).

L'écocitoyenneté n'est pas exclue de ce changement de perception de l'action autant chez les jeunes qu'au sein du milieu associatif par les opportunités offertes. Cependant, pour être un écocitoyen, autant

des actions individuelles que collectives sont à accomplir et les opportunités proposées et offertes doivent aller dans le même sens.

En somme, l'écocitoyenneté représente l'engagement individuel et collectif de citoyens envers l'environnement dans le but de conserver et de protéger son équilibre dynamique de l'ensemble de ses écosystèmes. Chez les jeunes, le milieu familial, le milieu scolaire et le milieu associatif sont tous des avenues permettant d'encourager ou de renforcer leur écocitoyenneté.

1.5 Éléments-clés déterminant l'écocitoyenneté

À titre de rappel, l'écocitoyen, est un citoyen qui agit en tenant compte de sa responsabilité civique en prenant les moyens nécessaires pour relever les défis environnementaux et pour sauvegarder l'environnement de manière durable. Cette définition permet d'identifier deux éléments-clés à considérer pour déterminer s'il s'agit d'écocitoyenneté ou non : l'action environnementale et la responsabilité civique.

L'action environnementale est un élément-clé dans le sens où il est attendu d'un écocitoyen qu'il agisse dans le but de conserver et de protéger l'environnement, mais pas de n'importe quelle manière. Un jeune pour être engagé doit agir autant de manière collective qu'individuellement. Les gestes individuels représentent une expérience dans le quotidien et ont des répercussions collectives indirectes. Par exemple, en plantant un arbre dans sa cour, un jeune contribue à l'augmentation de la population d'arbres dans sa ville, ce qui permet globalement l'augmentation de la canopée ainsi que la diminution des îlots de chaleur et des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère favorable au changement climatique. Bien que son geste soit petit, c'est la juxtaposition d'un même geste individuel par plusieurs jeunes qui permet d'avoir des répercussions collectives indirectes. Ces gestes individuels doivent être joints à une puissance d'agir collective. En plus des actions individuelles qu'il pose dans son quotidien, le jeune pourrait participer à des actions collectives, par exemple à la marche du Jour de la Terre, à une manifestation contre les sables bitumineux ou encore à une plantation collective organisée par la Ville ou un organisme communautaire. (Dubé, 2013; Patsias, 2006; Kaiser and Byrka, 2001) C'est donc ce genre d'amalgame des deux manières d'agir pour conserver et protéger l'environnement qui permettent d'observer un jeune écocitoyen.

À cet élément-clé s'additionne celui de la responsabilité civique. Pour déterminer si un jeune est écocitoyen, il faut observer qu'il prend ses responsabilités civiques par rapport aux défis environnementaux et à la sauvegarde de l'environnement. Quatre caractéristiques sont attendues d'un jeune écocitoyen responsable civiquement : une participation cohérente, une participation significative, un développement de relations avec les communautés et une transmission à autrui de valeurs et des actions posées.

Un jeune qui participe à la cause environnementale doit démontrer une cohérence entre ses valeurs et ses actions. Un jeune ne peut pas agir collectivement ou individuellement sans comprendre pourquoi il le fait. Il doit donc agir en connaissance de cause. (Dubé, 2013; Patsias, 2006; Kaiser and Byrka, 2001) Un jeune ne peut pas être considéré comme un écocitoyen, si, par exemple, il participe à la marche du Jour de la Terre et qu'il soutient la coupe à blanc de la forêt boréale. Cependant, un jeune qui se préoccupe des changements climatiques peut appliquer ses valeurs environnementales par des gestes dans son quotidien en prenant son vélo, plutôt que des transports à essence pour se rendre à l'école, ce qui démontrerait une cohérence écocitoyenne.

De plus, sa participation doit être significative. En reprenant la notion de démocratie participative, une participation significative se caractérise par des jeunes ou des citoyens qui peuvent s'exprimer et peuvent participer aux discussions et aux processus de décision. Sa responsabilité civique, c'est donc d'essayer de trouver en concertation des solutions aux problèmes rencontrés ainsi que de collaborer et d'apprendre sur le pouvoir d'agir, en tant qu'écocitoyen. Si des jeunes ne s'expriment pas ou n'enrichissent pas les décisions avec leur participation au processus, ils ne peuvent pas être considérés comme responsables civiquement, car ce n'est pas une participation significative et donc ce ne sont pas des écocitoyens. (Dieu, 2011; Becquet, 2007; Côté et Gagnon, 2005) Les écocitoyens sont donc des citoyens qui participent activement et significativement pour la sauvegarde de l'environnement.

Une autre caractéristique qui démontre la responsabilité civique d'un écocitoyen, c'est le développement des relations avec les communautés. Sa responsabilité civique de s'impliquer et de faire des initiatives avec sa communauté ne va pas sans le sentiment d'appartenance qui le pousse à agir en écocitoyen pour sa communauté. Si un jeune développe un sentiment d'appartenance à sa communauté, il est plus apte à participer à sa responsabilité civique, car il se sent inclus collectivement grâce à l'attachement qu'il a développé envers sa communauté en y participant. (CCES, 2014; Roudet,

2013; Dieu, 2011; Becquet, 2007; Patsias, 2006; Dumond et autres, 2003) Si un jeune n'a pas développé de relations avec sa communauté, il peut difficilement être écocitoyen.

Finalement, la dernière caractéristique qui doit être présente dans l'action des jeunes pour déterminer s'il est responsable civiquement dans son écocitoyenneté, c'est la transmission à autrui des valeurs et des actions environnementales. L'environnement ne peut être l'affaire d'une seule personne. En fait, de nombreux acteurs sont touchés par la sauvegarde de l'environnement. Les écocitoyens peuvent être des agents multiplicateurs. Les jeunes peuvent transmettre leurs valeurs écologiques ainsi que leurs actions et leurs connaissances en environnement à autrui, c'est-à-dire dans sa famille, son école, ses amis et sa communauté (CCES, 2014; Becquet, 2007). Archambault (2008) considère que pour informer et sensibiliser tous les groupes de la société, une des stratégies « utiles consiste à cibler les jeunes d'âge primaire et secondaire transformant ceux-ci en véritables ambassadeurs verts auprès de leur famille » (p. 42). En jouant ce rôle, un jeune permet de rallier d'autres citoyens en les conscientisant à sa cause. C'est donc en sensibilisant d'autres individus à la cause environnementale qu'un jeune est vu comme responsable civiquement.

Les éléments-clés qui déterminent l'écocitoyenneté sont l'action environnementale et la responsabilité civique. La participation des jeunes à des actions environnementales autant individuelles que collectives doit être cohérente et significative. Les jeunes doivent aussi développer des relations avec les communautés et transmettre leurs valeurs et leurs actions à autrui de diverses façons.

1.6 Conclusion

Le concept d'engagement est une responsabilité prise par un citoyen, sans qu'elle lui soit exigée, et pour laquelle il a un intérêt individuel ou collectif. Son engagement s'observe dans l'action collective, sociale et bénévole, c'est-à-dire en donnant son aide et son temps à autrui. L'individu engagé fait partie d'un espace social et contribue au bien-être de la collectivité, et non uniquement à son entourage immédiat. Les jeunes sont les citoyens visés dans le cadre de cet essai, car c'est un moment charnière pour inculquer des valeurs d'engagement, et ce, pour le reste de leur vie.

Les citoyens qui s'engagent activement pour l'environnement sont des écocitoyens. Plus précisément, un jeune qui développe ses connaissances et son analyse des différentes problématiques environnementales, qui a pour objectif de sauvegarder l'environnement par l'action individuelle et

collective, et qui contribue au processus de prise de décision de manière démocratique et en connaissance de cause, est un écocitoyen. Les opportunités d'écocitoyenneté qui sont offertes aux jeunes proviennent de plusieurs milieux : familial, scolaire et associatif. Certains facteurs dans les milieux influencent les opportunités offertes et la possibilité de voir un jeune devenir un écocitoyen ou non. Plus particulièrement, le manque de financement, la promotion des actions individuelles et la limite physique des établissements scolaires peuvent influencer négativement la possibilité qu'a un jeune de devenir un écocitoyen. Ces facteurs doivent être pris en compte pour comprendre le contexte de l'écocitoyenneté. Ainsi, l'ensemble de la démarche précédente fournit l'outillage nécessaire pour aborder la question des déchets.

CHAPITRE 2 : DÉCHETS ET ÉCOCITOYENNETÉ

Une fois le concept de déchets défini, le portrait des déchets générés au Québec est dressé tout comme la description des traitements en vue de l'élimination et de la récupération. Ensuite, les impacts découlant des déchets générés et de leurs traitements sont analysés sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Les raisons principales qui expliquent la transformation de ce concept en un enjeu sont exposées, dont la notion de société de surconsommation et de surproduction et les impacts environnementaux et sociaux de celles-ci. Enfin, la réponse à la question suivante conclut ce chapitre : comment l'écocitoyenneté se manifeste-t-elle dans cet enjeu?

2.1 Déchets : définition, portrait et traitements

Un déchet, c'est une création humaine. Les Hommes sont les seuls êtres vivants à produire du matériel ou de la matière qui ne soit pas recyclé par le cycle naturel de l'environnement. (Hurand, 2014; Bourrie, s.d.) Déjà, dès 500 ans avant Jésus-Christ, à Athènes, la gestion et la perception des déchets par la société ont commencé à se modifier pour des raisons de salubrité. Cependant, une certaine valorisation des déchets avait toujours lieu, comme la conception de vêtements ou d'outils avec des ossements et des peaux d'animaux chassés pour se nourrir. Ainsi, jadis, la revalorisation des déchets réduisait la quantité de déchets à éliminer. (Hurand, 2014; Dupré, 2009; Gareau, 2008; Rocher, 2006) C'est surtout au 20^e siècle que les déchets deviennent de plus en plus problématiques et cela entraîne une réponse de l'État. Ainsi, selon le Règlement sur les déchets solides, ces derniers sont

« des produits résiduels solides à 20°C provenant d'activités industrielles, commerciales, ou agricoles et comprennent les détritiques, les résidus d'incinération de déchets solides, les ordures ménagères, les gravats, les plâtras et les autres rebuts solides à 20°C » (Olivier, 2013, p. 65).

Seulement les déchets solides font partie de cet essai, ce qui exclut tous les autres types, comme les déchets miniers, biomédicaux, nucléaires, etc.

Si les déchets par personne sont appréhendés dans cet essai, chaque habitant du Québec a éliminé 746 kilogrammes pour l'année 2011. Cela inclut 2 248 000 de matières organiques qui ont été éliminées, ce qui veut dire que 38 % des déchets enfouis sont des matières organiques. Le taux de récupération de ces matières, en excluant les boues, est de 12 %. En 2010, c'est 1 041 000 tonnes de déchets qui ont été récupérés en vue du recyclage par les différents centres de tri, ce qui représente une hausse de 13 %, depuis 2008, correspondant à la diminution de la proportion des déchets éliminés. (RECYC-QUÉBEC,

2013) Il reste que, la base du problème des déchets, c'est que, plus il y en a, plus il faut les traiter, que ce soit en les éliminant ou en les récupérant, ce qui augmente les impacts environnementaux de ces installations, tout en augmentant aussi les déplacements et le nombre de structures de traitement nécessaire.

En théorie, le traitement en vue de l'élimination « vise à se défaire des déchets ultimes issus du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des résidus, c'est-à-dire des matières résiduelles qui ne peuvent être recyclées ni valorisées » (Québec, 2008, p. 23). Comme il a été possible de le constater, l'élimination au Québec n'inclut pas uniquement des déchets ultimes, mais aussi des matières recyclables et organiques. De plus, l'élimination ne signifie pas les faire disparaître. En fait, rien n'est éliminé, la matière des déchets subit une transformation. L'élimination des déchets peut se faire par enfouissement, manière la plus utilisée au Québec, ou par incinération. (Quintus, 2007; Séguin et autres, 2005).

Les lieux d'enfouissement étaient initialement nommés des décharges, ils se sont ensuite transformés en lieu d'enfouissement sanitaire, et finalement en lieux d'enfouissement technique (LET). Une fois les déchets reçus sur ces lieux par les camions de la collecte, le traitement commence. Les déchets sont d'abord enfouis et ensuite compactés sur eux-mêmes en couches superposées qui sont, elles-mêmes, recouvertes quotidiennement de matériaux dits « spéciaux ». L'accumulation des déchets se fait jusqu'à la saturation des lieux d'enfouissement, qui donnera lieu à la recherche d'un nouveau lieu pour les enfouir. À sa fermeture, un recouvrement définitif de 60 centimètres de terre est fait du lieu d'enfouissement pour le végétaliser. (Olivier, 2013; Quintus, 2007)

Le traitement qui consiste à éliminer les déchets par la combustion s'appelle l'incinération. Les déchets sont amenés par les camions au lieu d'incinération. Les ponts roulants permettent de les transférer d'une fosse vers les quatre chaudières où leur incinération se produit. Il s'agit d'une transformation des déchets à haute température, c'est-à-dire entre 400 et 5 000°C, selon le procédé (Olivier, 2013; Tremblay et Lephât, 2010). En fait, « les molécules formant les déchets se décomposent et se recombinaient entre elles sous l'effet de la chaleur » (Olivier, 2013, p. 233). Une fois brûlés, ils sont entièrement détruits et n'ont plus aucune utilité. Les cendres produites par l'incinération des déchets, mâchefers, sont parfois traitées pour retirer les métaux, avant d'être enfouies dans un LET, ou un lieu spécial compte tenu de la

toxicité des cendres. (Olivier, 2013; Suzuki, 2013; Tremblay et Lephât, 2010; Ville de Québec, 2014) Ces deux modes d'élimination transforment donc les déchets, mais ne les font pas disparaître.

Un autre chemin potentiel des déchets est celui de la récupération. Elle se définit comme « collecte ou traitement des matières secondaires aux fins de leurs réemplois, de leur recyclage ou d'une autre forme de valorisation » (Olivier, 2013, p. 38). Au Québec, les traitements en vue de la récupération prennent plusieurs formes qui sont de plus en plus sophistiquées. Il y a des collectes (recyclage, organiques, résidus domestiques dangereux, résidus verts, feuilles mortes et sapins de Noël) et des installations de tri et de traitement tant pour les matières recyclables, toxiques qu'organiques (déchèteries, ressourceries, écocentres, etc.). (Olivier, 2013)

Le tri et la collecte pour les matières recyclables sont un des traitements en vue de la récupération les mieux implantés au Québec. Le recyclage permet d'allonger le cycle de vie des matériaux qui compose les déchets. En fait, il s'agit d'utiliser

« une matière secondaire dans le même procédé manufacturier dont il est issu, en remplacement d'une matière vierge de même nature [ou encore] [...] d'introduire un matériau récupéré dans un autre cycle de production que celui dont il est issu » (Olivier, 2013, p. 40).

Les camions déchargent les matières au centre de tri où elles vont être triées, c'est-à-dire séparer les matières grossières non recyclables et, après, le reste est manuellement ou mécaniquement trié pour former deux grandes catégories de matières recyclables. La première inclut les fibres, les papiers et les cartons et la deuxième comprend les verres, les plastiques et les métaux sous forme de contenants et d'emballages. Ensuite, les matières recyclables sont conditionnées pour être compactées dans le but de les entreposer avant leur expédition chez des recycleurs. Au Québec la plus grande majorité des déchets triés sont exportés à l'international, car il n'existe pas d'entreprises de recyclage de ces matières. (RECYC-QUÉBEC, 2006)

Le réemploi est une autre filière potentielle. Il s'agit de l'utilisation à maintes reprises d'un produit sans modification de son apparence ou de ses propriétés. Il peut s'appliquer dans les activités quotidiennes des citoyens, mais, pour être considéré comme un traitement des déchets, « il faut créer des occasions de mettre en contact un nouvel utilisateur avec une matière résiduelle d'une autre personne » (Olivier, 2013, p. 136). Plus concrètement, cela signifie que le geste d'un citoyen, qui réemploie son cartable ou

sa bouteille d'eau, ne peut être considéré comme un traitement. Si son cartable avait été donné à une autre personne pour qu'elle l'utilise à son gré, cela aurait été considéré comme un traitement de réemploi. Ce dernier peut être mis en œuvre dans les réseaux commerciaux, comme les antiquaires, les libraires, les friperies, etc. ainsi que dans les réseaux d'entraide et d'économie sociale. Ce réseau a été créé dans le but de répondre à des besoins qui ne sont pas comblés par les services publics et le secteur privé traditionnel. Les ressourceries, les écocentres, le réseau québécois des centres de formation en entreprise et récupération et les Écoquartiers de Montréal sont des exemples d'organismes québécois qui œuvrent dans ce réseau d'entraide et d'économie sociale. (Olivier, 2013)

La valorisation des déchets, dans le cadre de cet essai, concerne uniquement le compostage des matières organiques. Le compostage, c'est

« une méthode de traitement biochimique qui consiste à utiliser l'action de divers organismes aérobies (dans des conditions où l'oxygène est présent) pour décomposer sous contrôle (aération, température, humidité) et de façon accélérée les matières putrescibles » (Duplessis, 2006, p. 17).

Ainsi, le compostage des matières organiques permet de récupérer de la matière organique qui se transforme avec l'oxygène en terreau qui peut fertiliser le sol, c'est-à-dire le compost. Le compostage peut être considéré comme étant un traitement de recyclage de la matière organique.

Les citoyens sont omniprésents dans le traitement des déchets dus à leur participation à la collecte de ceux-ci. Ils peuvent contribuer par un apport volontaire, donc que les matières sont amenées par ceux-ci directement au lieu de dépôt commun et ils sont responsables du transport de leurs matières. L'autre manière qu'ont les citoyens de contribuer c'est leur participation à la collecte de porte-à-porte. La collecte se fait en bord de rue, une fois que les citoyens y ont déposé leurs déchets. La participation du citoyen à la collecte de déchets va varier en fonction des modes de traitement. Dans les deux types de traitement par élimination, les citoyens doivent agir pour que les déchets soient acheminés vers les lieux. Il leur est demandé de disposer leurs déchets pour l'élimination en bordure des rues, les jours de collecte déterminés par leur municipalité ou leur municipalité régionale de comté. Pour le réemploi, les citoyens sont appelés à remettre leurs matières récupérables par un apport volontaire dans des lieux de dépôts communs qui varient en fonction de la matière à récupérer. Pour le recyclage et le compostage, le citoyen prend part à ce processus de traitement au moment où il doit trier ces matières recyclables et organiques des autres matières qui ne le sont pas et son tri peut varier en fonction des choix de collecte

faite par la municipalité. Le citoyen peut aussi participer à la collecte sélective, si elle lui est offerte, ou encore à des initiatives personnelles, communautaires ou privées, comme dans les résidences ou dans les industries, commerces et institutions (ICI) en ce qui concerne le traitement par compostage, de recyclage ou encore de réemploi. (Olivier, 2013; Quintus, 2007; RECYC-QUÉBEC, 2006; Séguin, 1999)

Les déchets sont donc une création uniquement humaine. Le fait que les déchets ne suivent pas le cycle naturel de l'environnement provoque des problèmes, étant donné leur quantité abondante. Ces déchets doivent donc être traités par élimination ou par récupération. L'élimination peut se faire par enfouissement ou par incinération. Le traitement en vue de la récupération peut être fait par réemploi, recyclage ou compostage. La contribution citoyenne pour le traitement des déchets se fait en participant aux initiatives municipales ou encore en participant à des initiatives à la maison, au travail ou encore par apport volontaire.

2.2 Impacts du traitement des déchets

Des problèmes environnementaux sont associés aux lieux d'enfouissement. Une fois enfouie, la matière organique va se décomposer et libérer des acides organiques qui se mélangent avec les eaux de ruissellement pour former un liquide qui est alors partiellement composé d'éléments toxiques et polluants qui se trouvent aussi dans les lieux d'enfouissement. Il s'agit du lixiviat qui se répand dans l'environnement. En dépit des efforts pour limiter ses impacts, les risques de contamination des eaux souterraines ou de surface sont toujours présents. Des fuites peuvent porter dommage à la faune et à la flore. La décomposition sans oxygène, en mode anaérobie, des matières organiques sur les lieux d'enfouissement va former des gaz polluants, dont principalement le méthane. Ce gaz est aussi inflammable, ce qui augmente le risque d'explosion sur les sites d'enfouissement et autour de ceux-ci, s'il n'est pas bien capté. Ces gaz rejetés par la décomposition de la matière organique font partie des six catégories de GES d'origine anthropique à contrôler selon le *Protocole de Kyoto*. Par exemple, le méthane, dont sa source principale provient de l'enfouissement, est le troisième gaz en importance dans l'atmosphère en contribuant à 2,5 % à l'effet de serre actuel. Il a aussi 23 fois plus d'impacts néfastes que le gaz carbonique concernant l'effet de serre, ce qui accélère les changements climatiques. (Olivier, 2013; Olivier, 2012; Dickey, 2008, Quintus, 2007)

Le traitement par incinération des déchets, quant à lui, va produire des rejets gazeux, de cendres et de liquides. L'incinération va aussi libérer des métaux lourds comme le mercure ou encore d'autres types de

contaminants comme les dioxines et furanes. Ils contaminent alors les êtres vivants tout au long de la chaîne alimentaire, incluant les humains. Il a été prouvé que les dioxines et furanes et les métaux lourds, comme le mercure, sont dangereux pour la santé humaine. Il y a un risque physiologique qui est plus grand pour les personnes vivant à proximité d'un lieu d'enfouissement et pour ceux qui y travaillent. Les effets peuvent être cutanés, immunologiques (allergies respiratoires) et cancérogènes (larynx, poumon et foie) ainsi que des troubles de la reproduction (diminution du nombre de naissances masculines, retards de maturation). (Ville de Québec, 2014; Olivier, 2013; Suzuki, 2013; Olivier, 2012; Dickey, 2008, Gareau, 2008; Quintus, 2007; Bourrie, s.d.)

Les lieux d'élimination des déchets comportent aussi des risques psychosociaux et peuvent causer des troubles psychosomatiques. Plusieurs nuisances, comme le bruit, les odeurs et le transport routier, sont ressenties par les citoyens résidants à proximité de ces lieux. Cela peut amener une crainte de perte de qualité de vie, une réduction de la valeur foncière et immobilière, un appauvrissement de la communauté, un sentiment de frustration et de contestation de ces citoyens qui peut dégrader le tissu social ainsi qu'une image de la région affectée, ce qui peut causer préjudice aussi à ses commerçants. Ces risques psychosociaux peuvent même engendrer des troubles psychosomatiques. Le stress pour ces citoyens peut considérablement augmenter et amener des réactions comme de l'anxiété, de l'insomnie, des plaintes somatiques fonctionnelles et des dépressions. (Gareau, 2008; Quintus, 2007) Les communautés vivant à proximité de ces lieux d'élimination sont donc confrontées à des situations qui affectent leur bien-être physique tout autant que mental.

Le traitement des déchets a aussi des impacts économiques. Au Québec, sur les soixante lieux d'enfouissement existants et actifs, il y en a cinq principaux qui reçoivent les déchets, donc qui se partagent les trois quarts de ce marché. Ces cinq sites appartiennent à des entreprises privées et ce marché est très lucratif. Le secteur privé s'enrichit sur le traitement des déchets. Il y a donc peu d'intérêt pour eux de voir la quantité de déchets se réduire. Plus il y a de déchets, plus ça coûte cher aux contribuables, aux entreprises et à l'État. (Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), 2002)

Le marché des matières recyclables est aussi problématique. Au Québec, les matières recyclables, après avoir été triées, sont vendues à des entreprises d'ici ou dans le monde. La rentabilité de leurs ventes fluctue, en fonction de la conjoncture économique et de la demande pour diverses matières. Par

exemple, la crise économique mondiale, en 2008, a fermé le marché des matières recyclables avec la Chine qui était le principal acheteur de ces matières pour le Québec. Cela a eu pour effet de réduire la vente de celles-ci au point où elles sont maintenant difficiles à écouler. Elles sont donc entreposées et, comme il n'est pas possible de demander aux citoyens d'arrêter de les trier, leur offre continue d'augmenter, malgré que leur demande diminue. De plus, la participation du citoyen influence la diversité des matières disponibles en fonction de la qualité du tri et de la quantité de matières détournées de l'élimination. Plus il y a de matières recyclables et plus sa qualité est haute, plus l'offre correspond à la demande. Ainsi, la rentabilité du secteur des matières recyclables du Québec dépend de facteurs externes, donc elle n'est jamais assurée. (FCQGED, 2009a; Ménard, 2009; RECYC-QUÉBEC, 2006)

Finalement, plus il y a de déchets enfouis, moins les matières peuvent servir. Plus il y a de matières organiques enfouies, plus il y a de lixiviat et de rejets atmosphériques de méthane qui se forment et plus cela peut provoquer des impacts importants sur l'environnement. Si les déchets sont brûlés, ils deviennent inutilisables, toxiques et cela entraîne des rejets atmosphériques nuisibles à l'environnement et à la société. Des problèmes de santé physiologique et des risques psychosociaux sont possibles chez les citoyens vivant à proximité de ces lieux d'élimination. Les entreprises s'enrichissent avec le traitement des déchets. Les lois du marché font que le recyclage et le réemploi ne sont pas nécessairement plus viables économiquement que l'élimination. Donc, la logique économique est en contradiction avec la logique environnementale.

2.3 Déchets : comme un enjeu sociopolitique

La question des déchets et de leur traitement n'a pas toujours été considérée comme un enjeu sociopolitique. Plusieurs transformations ont eu lieu dans ses dimensions sociale et organisationnelle, au fil des ans, et ont permis de le considérer ainsi.

Selon Dickey (2008) et Quintus (2007), il s'agit de la responsabilité des acteurs d'agir pour l'environnement et son futur, car l'Homme intervient à chaque étape du cycle de vie d'un déchet. De plus, non seulement, il est responsable de la situation actuelle des déchets, mais il est aussi une victime du déséquilibre écologique qu'il a entraîné (Dickey, 2008 ; Quintus, 2007). Selon Gareau (2008), les citoyens vivant à proximité des lieux de traitement des déchets développent souvent un sentiment d'injustice sociale et de perte de contrôle par rapport à ces lieux. Ils ont l'impression d'être forcés d'assumer les responsabilités, tout comme les conséquences associées à ces lieux. Ils perçoivent le

pouvoir de décision négativement, car ils ont l'impression que leur rapport de force est inégal, comparativement à celui des multinationales et des autorités politiques. Pour cette auteure,

« la gouvernance québécoise liée à la gestion des déchets demeure encore majoritairement confinée aux acteurs politiques — provinciaux, régionaux et municipaux — et aux acteurs économiques. [...] Exclue plus souvent qu'à leur tour de la majeure partie du processus décisionnel développé par les acteurs dominants, les citoyens et les écologistes utilisent les divers moyens traditionnels de contestation pour influencer les décisions politiques » (p. 61 et 65).

Les inquiétudes vis-à-vis les impacts des lieux d'élimination sur l'environnement, la santé, l'économie et les communautés étaient de plus en plus grandes, mais rien n'était réellement fait pour prévenir ce type de situation de la part des gouvernements. (Gareau, 2008; Quintus, 2007; Rocher, 2006; Séguin 1999)

Le nombre de citoyens et de groupes qui dénoncent les impacts des déchets et de leur traitement a donc augmenté. Cela a même engendré des mobilisations importantes sur cette question. Les citoyens et les groupes de pression considéraient que les matières éliminées ne devaient plus être vues, par les gouvernements, uniquement comme des déchets, mais comme des ressources potentielles et ils devraient voir leur potentiel de récupération. Il y avait un désir de voir des lieux de traitement des déchets qui respectaient plus l'environnement et où le détournement des déchets était maximisé. Les groupes souhaitent que l'approche de la hiérarchie des 3R, c'est-à-dire réduire, réutiliser, recycler (et le compostage des matières organiques est inclus dans le recyclage), soit intégrée au sein de tout traitement des déchets. Les moyens de revendications se sont diversifiés : médias, manifestations, mémoires, lettres au ministre, pétitions, occupation du bureau du ministre de l'Environnement, représentation devant le conseil municipal et lobbying. Les mobilisations avaient pour but d'influencer ceux qui détenaient le pouvoir de décisions pour changer le traitement des déchets et leurs répercussions. (Gareau, 2008; Quintus, 2007; Rocher, 2006; Séguin 1999)

Certaines de ces pratiques ont eu du succès et ont permis de modifier le cadre de référence utilisée par les autorités publiques et privées en ce qui concerne le problème de déchets. En 1989, la *Politique de gestion intégrée des déchets solides* a été adoptée. C'était le premier pas en avant des gouvernements qui souhaitaient réduire de 50 % les déchets éliminés d'ici l'an 2000. (Quintus, 2007; Séguin et autres, 1995) De plus, le terme déchet a été modifié dans le vocabulaire gouvernemental pour celui de matières résiduelles, ce qui signifie « les matières ou objets périmés, rebutés ou autrement rejetés qui sont mis en valeur ou éliminés » (Séguin, 1999, p. 509). En 1996, une enquête et des audiences publiques sont

menées par le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE). Son rapport est publié en 1997 avec 69 recommandations pour mieux engager le Québec dans un processus d'amélioration continue pour atteindre l'objectif zéro gaspillage. (Quintus, 2007; Séguin et autres, 1995)

Plusieurs exemples de changements de la part des gouvernements pour changer les impacts des déchets sont observables, grâce à ces mobilisations. En 1998, un nouveau Plan d'action a été déposé pour la gestion des matières résiduelles (GMR). L'objectif de ce plan pour la période de 1998 à 2008 était qu'en dix ans, 65 % des matières récupérables devaient être récupérées et traitées. Le problème avec ces deux politiques consécutives, c'est qu'entre 1994 et 2004, c'est plutôt une hausse des déchets générés qui a eu lieu qu'une réduction de ceux-ci. La quantité de déchets générés est passée d'un peu plus de sept millions de tonnes métriques (tm) à plus de onze millions de tm et pour les matières éliminées c'est un plus de cinq millions de tm, en 1994, qui sont passées à six millions en 2004. En 2006, un nouveau règlement apparaissait sur l'élimination et l'incinération des matières résiduelles pour qu'il y ait un meilleur contrôle sur les actions liées au traitement, mais aussi une meilleure protection des personnes et une protection de l'environnement. Cependant, 50 % des lieux d'enfouissement ne font l'objet d'aucune inspection, malgré ce nouveau règlement. C'est le rapport du vérificateur général qui a mis de l'avant ce laxisme du gouvernement qui n'exerce pas son obligation de surveillance efficace et efficiente des activités liées à l'élimination, et même à la récupération des déchets. En 2010, la nouvelle *Politique québécoise de la GMR* et son *Plan d'action 2010-2015* ont pour objectif principal d'inclure les acteurs de la société québécoise qui doivent assumer les responsabilités qui leur appartiennent pour le traitement des déchets. Ainsi, les citoyens, les ministères, les entreprises et les organismes sont inclus dans les orientations de la Politique et du Plan pour la participation citoyenne et l'engagement, la production et la consommation responsables, le principe du pollueur-payer ainsi que l'internalisation des coûts. Les mobilisations citoyennes et des groupes de pression ont permis de répartir les responsabilités et la participation à plusieurs acteurs de la société. (RECYC-QUÉBEC, 2013; Gareau, 2008; Quintus, 2007; RECYC-QUÉBEC, 2006; Séguin, 1999)

Les mobilisations citoyennes et des groupes de pression ont réussi à changer aussi certains comportements. En fait, le facteur de l'acceptabilité sociale concernant les lieux d'élimination et de récupération est plus pris en compte par les industries qui modifient leurs stratégies et leurs investissements davantage dans les relations publiques, les expertises et les contre-expertises. En fait, les revendications étaient pour l'approche des 3R, mais les plans du gouvernement ont ajouté

l'élimination et la valorisation à cette approche, comme quoi il n'est pas envisageable de considérer toutes les matières comme des ressources. Cela peut aussi se constater dans l'objectif de récupération qui vise seulement 65 % des matières à récupérer, incluant la récupération par la valorisation des matières organiques. (Gareau, 2008) Les mobilisations citoyennes ont mené à de nouvelles initiatives et processus. Elles mettent également en évidence une question clé de cet enjeu sociopolitique : pourquoi y a-t-il autant de déchets?

2.4 Société de surconsommation et de surproduction?

La consommation se définit comme l'utilisation de biens et de services. Qu'est-ce que cela signifie lorsqu'une société est dite de consommation? Il s'agit d'une société « dont l'équilibre économique repose sur l'importance de la consommation » (Gérardin et autres, 2002, p. 343-344). Après la Seconde Guerre mondiale, au Québec, et ailleurs dans le monde, il y a eu un accroissement de la consommation et de la production industrielle. Les sociétés de subsistance se sont progressivement transformées en société de consommation, même, jusqu'à se modifier en société de surconsommation (Quintus, 2007). La surconsommation est le résultat

« d'un mode de vie axé sur une consommation telle qu'elle ne peut être soutenue à long terme par les ressources de la planète [donc] de consommer plus de ressources et de biens de consommation qu'il est nécessaire » (Bourrie, s.d., p. 9.1).

Au Québec, cette transformation s'explique par une conjoncture économique favorable qui résulte d'une augmentation des activités économiques, d'un taux de chômage stable, et relativement bas ainsi que d'un produit intérieur brut en croissance. Ce facteur économique de la société québécoise a eu pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat des citoyens, depuis les dernières décennies. De cause à effet, la demande pour les biens de consommation a augmenté et donc le bien-être matériel des individus aussi tout comme leur niveau de vie (UNESCO et PNUE, 2011; Archambault, 2008; Quintus, 2007). Les statistiques québécoises le prouvent. La consommation en 2000 était de 124 milliards de dollars et de 131 milliards de dollars en 2002, donc une augmentation de 5,4 % qui en dit long sur l'amélioration du pouvoir d'achat (Quintus, 2007). Cette augmentation de la consommation concorde aussi avec celle de la production de déchets au Québec (UNESCO et PNUE, 2011; Archambault, 2008; Quintus, 2007). C'est qu'une tonne de biens de consommation va engendrer treize tonnes de déchets pour leur production (Roy et Gagnon, s.d.) En fait, pour consommer plus, il faut produire plus et donc générer plus de déchets. Ce n'est pas juste de la production, c'est de la surproduction.

Deux grandes raisons expliquent la surconsommation et la surproduction de biens et l'augmentation faramineuse des déchets. Tout d'abord, il s'agit de l'augmentation du nombre de consommateurs. En fait, plus il y a d'individus, plus il y a de consommateurs. Donc, il y a de plus en plus de biens de consommation produits et achetés, donc plus de déchets produits. Et deuxièmement, ces augmentations sont majoritairement liées à une plus grande consommation par individu de biens de consommation. Au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde, pour une majorité de la société, consommer répond à un besoin de prospérité et de bonheur, car l'accumulation de biens est synonyme de vie heureuse et d'accomplissement. L'amélioration constante des technologies a créé un engouement pour l'acquisition de meilleurs produits de pointe. (Archambault, 2008; Marchand et autres, 2005; Bourrie, s.d.) Ces changements dans la consommation peuvent s'expliquer par des caractéristiques techniques et marketing des biens de consommation. (Dupré, 2009)

Les biens de consommation se sont donc modifiés techniquement pour répondre à ces changements. L'offre est plus diversifiée. Sur le marché, il y a une plus grande quantité de nouveaux produits qui sont offerts, ce qui a pour effet de rendre un produit dépassé du point de vue technologique et de modes aux yeux du consommateur qui vient d'en faire l'acquisition. Cela veut dire aussi plus de production en amont. De plus, les producteurs cherchent à être rentables pour survivre. Le concept de l'obsolescence planifiée et précipitée des produits en est la preuve. Il s'agit de prévoir et de réduire la fin de vie d'un produit, dans le but qu'il soit consommé de plus en plus rapidement, donc abandonné, et que de nouveaux produits soient achetés ensuite pour le remplacer. Par exemple, il y a un accroissement de la vente et de l'achat de produits jetables et à usage unique, comme les rasoirs, les bouteilles d'eau en plastique, la vaisselle en carton, les lingettes démaquillantes ou les crayons. (Dupré, 2009; Archambault, 2008, Quintus, 2007) Les produits sont jetés plus rapidement qu'auparavant et il y a donc plus de consommation, de production et par le fait même plus de déchets.

Les caractéristiques marketing accroissent la quantité d'emballages utilisés, donc de déchets pour un même bien produit et consommé, et ce, par un même consommateur. Les produits sont plus souvent offerts sous format individuel, prêt à utiliser et préemballé pour répondre à la demande des ménages québécois qui sont plus petits qu'auparavant et qui recherchent la simplicité de préparation et d'utilisation des biens. Cela a pour effet de produire plus d'emballages pour un bien qui peut être vendu et acheté dans des formats plus grands. Dans le but de vendre plus, les emballages sont surutilisés par les producteurs. En fait, ils sont utilisés comme support informatif du consommateur et pour leur valeur

de protection d'intégrité des produits. Le problème des emballages est qu'ils vont servir seulement jusqu'à la vente du produit et donc une fois le produit acheté, le consommateur s'en débarrasse, car il n'a plus d'usage à en faire. Le marketing a été créé dans le but de refléter les attentes du consommateur pour être en mesure de vendre plus. Une autre stratégie utilisée est la réduction des coûts des biens de consommation, ce qui augmente le profit des producteurs, car le pouvoir d'achat du consommateur est augmenté et cela facilite l'accès à la propriété du consommateur qui est tant recherché. (UNESCO ET PNUE, 2011; Dupré, 2009; Archambault, 2008; Dickey, 2008; AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007) Ainsi, le marketing a pour effet d'augmenter la production, la consommation et les déchets générés pour un même bien de consommation.

Les impacts environnementaux proviennent de la production des biens, mais aussi de leur consommation. La surconsommation a comme résultat principal d'avoir une plus grande quantité de déchets générés pour un même produit et un même consommateur. Il y a alors un besoin grandissant pour se débarrasser de ces biens de consommation en fin de vie. (Dupré, 2009) Par ailleurs, le traitement des déchets, comme il a été mentionné précédemment, a de lourds impacts sur l'environnement, mais aussi sur la société et l'économie. Donc, plus il y a de consommation, plus il y a de déchets, plus il y a de traitements de ceux-ci et plus il y a d'impacts et plus cet enjeu sociopolitique prend de l'ampleur. Les impacts environnementaux de la production et de la consommation de biens sont aussi plus globaux. L'utilisation des ressources se fait

« plus rapidement que la planète peut les régénérer naturellement, et [la création de] plus de déchets (comme le dioxyde de carbone) que la Terre peut absorber et convertir en ressources utilisables. Cette dégradation planétaire se constate de nombreuses façons, notamment par la perte de terres fertiles en raison de l'érosion, la disparition de forêts, l'épuisement et la pénurie des stocks de poissons, la pollution de l'air et de l'eau et le changement climatique attribuable aux émissions de gaz à effet de serre » (Bourrie, s.d., p. 9.1).

Les déchets liés à la surconsommation qui sont à traiter ne proviennent pas juste des citoyens, mais aussi de tous les déchets générés par la surproduction des biens de consommation en amont.

Le gaspillage de produits est très fréquent, c'est-à-dire qu'il y a de plus en plus de produits qui pourraient encore servir et qui sont jetés, mais aussi que le consommateur en a achetés plus qu'il est capable de consommer. Ainsi, des ressources utilisées à la production de biens doivent quand même être traitées comme des déchets, même si ces biens n'ont pas été consommés. Le gaspillage est une

conséquence de la surconsommation et de la surproduction, ce qui a des impacts sur l'environnement. L'exemple du domaine alimentaire est utilisé pour mieux comprendre les effets de surproduction sur le gaspillage. Un article paru dans *Le Devoir* (Paré, 2013) fait l'état de la situation. Ce sont, chaque année, 32 000 tonnes d'aliments comestibles qui sont éliminées pour des raisons logistiques ou purement commerciales, dans les secteurs de la fabrication, du commerce de gros et de détail. Il y a 20 000 tonnes d'aliments éliminés, en provenance des commerces de l'alimentation, qui pourraient être réacheminés vers des banques alimentaires. Pour le secteur de la fabrication alimentaire, ce sont 12 000 tonnes d'aliments éliminés qui ont aussi ce potentiel. En fait, ce sont souvent des normes esthétiques et de mise en marché qui justifient qu'ils sont envoyés à l'enfouissement. (Paré, 2013) C'est donc pour répondre à ce soi-disant besoin qu'il y a une surproduction des aliments qui mène à un gaspillage, donc à l'élimination d'aliments qui peuvent être encore consommés. Cela se produit dans plusieurs autres secteurs de production des biens de consommation.

Les ressources utilisées pour les emballages peuvent aussi être considérées comme du gaspillage. Les emballages utilisés sont composés d'une ou de plusieurs couches et souvent de différents matériaux, ce qui a comme impact d'augmenter encore plus la quantité de déchets générés et la quantité à traiter ainsi que d'augmenter la difficulté de leur traitement, notamment lorsqu'il s'agit de contenants et d'emballages multicouches et en plastique. (UNESCO ET PNUE, 2011; Dupré, 2009; Archambault, 2008; Dickey, 2008)

Si l'exemple de la surconsommation et de la surproduction québécoise est utilisé, il est bien possible de comprendre l'ampleur de l'enjeu des déchets. L'empreinte écologique québécoise, outil qui permet de mesurer les ressources utilisées par la population, est de six hectares par personne, ce qui représente six terrains de football. Si tous les êtres humains consommaient comme les Québécois, il faudrait plus de trois fois la capacité de support de la terre ou exprimé autrement trois planètes (UNESCO et PNUE, 2011; Archambault, 2008).

La recherche constante de la réduction des coûts de production de biens de consommation en vue d'en vendre davantage a des impacts importants. En fait, ce sont souvent à l'extérieur des pays consommateurs que sont extraites les ressources et que sont produits les biens de consommation à peu de coûts, car les travailleurs sont peu protégés et peu payés. De plus, les ressources sont souvent pillées à des coûts très bas par des producteurs étrangers avec des bénéfices très faibles tant sur les aspects

environnementaux, sociaux et économiques pour les pays possédant ses ressources. (UNESCO et PNUE, 2001; Bourrie, s.d.)

Un autre impact de la surconsommation est que le lien entre la surconsommation et la quantité de déchets générés est abstrait pour une majorité des citoyens, car les lieux de traitement sont « invisibles » pour eux, ce qui risque de les déresponsabiliser du problème. Pour Dupré (2009) et Beudet et autres (2000), la société de surconsommation entraîne une grande division entre la production et la consommation qui a pour effet une pensée magique du citoyen envers sa consommation. Le citoyen a tendance à croire que ses biens de consommation proviennent des magasins sans trop se préoccuper de savoir d'où ils proviennent réellement et où ils vont aller, après les avoir utilisés. (Dupré, 2009; Beudet et autres, 2000; Bourrie, s.d.)

Finalement, certains affirment que notre consommation ne répond pas aux besoins de base de la société. Il s'agit plutôt d'une consommation axée sur le désir d'acquérir toujours plus de biens matériels qui vont supposément rendre les acheteurs heureux et comblés, même si cela se fait au détriment de l'environnement. Que ce soit la plus grande production de déchets, le gaspillage, la déresponsabilisation sociale des citoyens, ces experts affirment que ce mode de vie ne peut durer, car la capacité de régénération des ressources naturelles de la Terre est limitée.

2.5 Écocitoyenneté : réduction de la surconsommation et de la surproduction

La solution la plus efficace pour contrer les impacts de la surconsommation et de la surproduction est donc la réduction. La réduction à la source fait partie du premier principe de l'approche des 3R prôné par la mobilisation citoyenne dans l'enjeu sociopolitique des déchets. (Olivier, 2013; FCQGED, 2009b; Dickey, 2008) La réduction à la source peut prendre deux formes.

« Il y a celle qui veut que la réduction à la source implique de ne pas produire un bien de consommation, la gestion de la décroissance en quelque sorte. Il y a également la notion de réduction à la source, mais qui s'applique lors de la conception même du bien de consommation » (FCQGED, 2009b, p. 7).

Cette action de réduire entraîne une diminution de la quantité des déchets générés que ce soit à la fabrication, à la distribution ou à l'utilisation d'un produit. La hiérarchisation des 3R place toujours la réduction à la source comme élément à prioriser avant tout autre. En fait, « cela tombe sous le sens que la réduction soit la meilleure méthode, à la limite, l'abandon de la société de consommation serait la

réduction extrême » (Olivier, 2013, p. 40). Par contre, la réduction à l'élimination ne peut être considérée comme de la réduction à la source, car il s'agit d'un détournement des déchets et non pas de leur génération. Selon les experts, la réduction à la source doit s'appliquer autant pour les consommateurs que pour les producteurs et l'écocitoyenneté peut y jouer un rôle crucial. (Olivier, 2013; FCQGED, 2009 b; Dickey, 2008; Archambault, 2008)

Un citoyen, tôt ou tard, a un rôle de consommateur, c'est le moment où il échange de l'argent contre un bien de consommation. Ce rôle vient avec un pouvoir d'achat et des choix à faire. Cela influence la demande pour chacun des biens achetés, par le fait même, la popularité de ceux-ci. Le marché est influencé par les choix du consommateur, qui modifient aussi la quantité et de la qualité des déchets qu'il génère. Ce sont les auteurs, Marchand et autres (2005), qui qualifient l'acte de consommer comme « un canal d'expression de la résistance quotidienne » (p. 47). En fait, ces auteurs considèrent que le citoyen-consommateur peut agir dans la démocratie participative, car ses choix l'aident à se prononcer et à façonner des pratiques environnementales, politiques, culturelles, sociétales et économiques. Les choix du consommateur ont donc des impacts positifs ou négatifs, directs ou indirects, sur sa communauté, mais aussi ailleurs dans le monde. Une consommation effrénée est synonyme d'un choix citoyen qui va avoir plus d'impacts, tandis qu'une consommation limitée signifie la réduction de ses impacts. Il y a donc un besoin de changer les modes de consommation actuels par ce pouvoir du citoyen-consommateur. (Olivier, 2013; Archambault, 2008; Marchand et Walker, 2007; Dickey, 2008; Marchand et autres, 2005) Ainsi, il faut observer quels sont exactement les rôles que peut prendre le citoyen sur la réduction de la consommation, en tant qu'écocitoyen.

L'écocitoyen peut être un consommateur responsable, aussi appelé consommateur durable, éthique, citoyen ou encore engagé. La Commission des Nations Unies pour le développement durable, en 1995, définit la consommation durable comme :

« des modes de consommation où l'utilisation de produits et de services satisfait les besoins de base des individus et procure une meilleure qualité de vie, tout en minimisant les impacts sur l'environnement afin de ne pas compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins » (Marchand et autres, 2005, p. 43).

Selon Marchand et autres (2005), il existe un modèle qui caractérise la consommation responsable chez les écocitoyens. Premièrement, ils vont s'abstenir et/ou consommer moins, donc l'abstention ou la réduction. Deuxièmement, ils adoptent une attitude face à la consommation qui ne doit pas aller au-delà

de leurs besoins, sinon elle est perçue négativement. Troisièmement, leurs choix de consommation sont faits de manières informées, mais aussi en fonction de qualités écologiques, c'est-à-dire qui sont viables ou acceptables écologiquement et socialement. Finalement, ce sont des individus qui sont en mesure d'identifier et d'utiliser des alternatives, autant individuelles que communautaires, à la consommation traditionnelle. Les consommateurs responsables connaissent donc les impacts environnementaux de leurs choix, tout en ayant les motivations et les opportunités d'agir en fonction de leurs connaissances. De plus, l'auteure Hornung (2013) rapporte qu'« en demandant aux individus de faire des choix politiques et environnementaux dans leurs habitudes de consommation, les individus utilisent un outil important de l'écocitoyenneté » (traduction libre de : p. 22). Donc, il considère que la consommation responsable est un outil d'écocitoyenneté qui peut être utilisé sur la production, mais aussi sur tout le processus de consommation. Marchand et autres (2005) sont convaincus, eux aussi, que, sans les citoyens, il est impossible de modifier la volonté politique. Cette dernière est cependant essentielle pour changer les modes de production et de consommation. Ce modèle du consommateur responsable est une solution envisageable à la surconsommation, car ses actions et ses réflexions permettent de réduire sa consommation.

Un autre rôle que l'écocitoyen peut prendre pour réduire sa consommation est son adhésion au mouvement de simplicité volontaire. Au Québec, ce mouvement est beaucoup plus présent depuis la fin des années 1990. Il se définit comme un choix fait de manière volontaire et que l'écocitoyen utilise pour justifier ses attitudes et ses habitudes de vie liées à sa consommation, dans le but de développer des sources de satisfaction et de sens qui ne sont pas basées sur le matériel (Marchand et autres, 2005). Son aspect volontaire rappelle la définition de l'engagement citoyen et de l'écocitoyenneté qui ne doit pas être obligatoire et donc les citoyens doivent agir bénévolement pour être considérés comme engagés ou écocitoyens. Le mouvement de la simplicité volontaire va plus loin que la consommation responsable. En fait, c'est une forme plus poussée, voire extrême, de ce type de consommation, mais qui s'applique en réseau et non plus individuellement. C'est d'adhérer à un mode de vie qui soit réfléchi. Selon ces mêmes auteurs, il y a neuf caractéristiques qui définissent ce mouvement :

« [1] le rejet de la culture de consommation; [2] l'autonomie fondée sur une conscience sociale; [3] la révision des choix de consommation et la préférence pour des modes plus écologiques; [4] l'adoption d'une approche consciente et réfléchie de la vie plutôt que d'un comportement impulsif et inconscient; [5] le choix d'activités qui favorisent le développement humain; [6] l'application de principes reflétant une approche globale de la santé; [7] la coopération; [8] la conscience et la vie spirituelle; et [9] la création de rapports

interpersonnels non violents, compatissants et durables avec les autres, qui contribuent à la fois au bien-être personnel et collectif » (p. 49).

Pour Olivier (2013), ce mouvement permet aux écocitoyens de réduire l'achat de produits transformés, suremballés, fabriqués à l'international, dans le but de consommer des biens plus bruts et dont le poids environnemental est moindre. La simplicité volontaire est donc un engagement encore plus grand de l'écocitoyen par rapport à l'environnement que ne l'est la consommation responsable, car ce ne sont plus juste ses choix de consommation qui sont modifiés, mais carrément son mode de vie.

Le citoyen comme consommateur influence le marché, mais aussi les impacts environnementaux, sociaux et économiques par les choix qu'il fait. Il peut donc influencer le pouvoir de décision du marché, ce qui lui permet de participer significativement à l'enjeu des déchets par l'entremise de ses choix de consommation, s'il le souhaite. La réduction de la consommation représente un des choix de l'écocitoyen qui a des impacts plus que positifs sur l'environnement et la société. Elle peut être influencée par deux pratiques : la consommation responsable et la simplicité volontaire. La première est une réflexion pour l'écocitoyen de ses choix de consommation en fonction de critères environnementaux et sociaux. La deuxième est un changement de son mode de vie complet pour adhérer à de nouvelles pratiques sociales qui rejettent la consommation nuisible à l'environnement et aux communautés.

Pour la réduction de la production, des solutions alternatives sont également à considérer. L'écocitoyen peut aussi intervenir dans la réduction de la production, car les impacts de production sont encore plus grands que ceux de la consommation. Alors, comment le faire?

Les connaissances et la sensibilisation des citoyens par rapport aux caractéristiques des produits qu'ils achètent et leur mode de production ont changé, ce qui ne laisse pas indifférents les producteurs. Ce changement influence le rôle du consommateur, qui à son tour influence la conception des produits et le marché. Les écocitoyens peuvent exprimer leurs croyances éthiques et politiques, grâce aux choix qu'ils font. (Marchand et autres, 2005) Les producteurs modifient donc leur manière de faire la production des biens de consommation. Selon Olivier (2013), il y a deux types de réduction : celui de la non-consommation et celui de la réduction du poids environnemental. Pour le FCQGED (2009b), une liste de critères devrait être respectée par les producteurs pour déterminer et limiter les impacts sur l'environnement des biens de consommation. Un bien doit, donc,

« être nécessaire, être durable, être facilement réutilisable, recyclable ou compostable, être facilement réparable, utiliser le moins d'emballage possible, utiliser le moins de matières premières possible, utiliser le moins d'énergie possible, utiliser des matières renouvelables, le cas échéant, occasionner le moins de rejets possibles (solides, gazeux ou liquides) lors de sa production, distribution ou utilisation, occasionner le moins d'impacts lors de sa disposition ou de son entreposage » (p. 8).

Dans un même ordre d'idées, le concept de cycle de vie est une étude quantitative qui permet d'avoir des critères pour évaluer toutes les étapes du cycle de vie d'un bien et les impacts qu'un bien a sur l'environnement et sur l'économie. Donc, une analyse du cycle de vie (ACV) va observer les impacts à l'extraction et à la récolte des matières premières, à la fabrication et à l'emballage, au transport et à la distribution, à l'utilisation et au réemploi, au recyclage, à la valorisation ainsi qu'à l'élimination et à la gestion des déchets. L'ACV est complémentaire à la réduction de la consommation, car elle permet de renseigner plus adéquatement les consommateurs, mais aussi d'évaluer les modes de production de manière scientifique. (Hurand, 2014; Olivier, 2013; UNESCO et PNUE, 2011; Dickey, 2008; Marchand et autres, 2005)

Les écocitoyens sont aussi en mesure de demander de nouvelles approches novatrices à la production pour permettre la réduction de leur poids environnemental. Trois nouvelles approches sont présentées ici, car elles s'imbriquent bien l'une dans l'autre et que les citoyens y sont inclus, ce sont les approches de l'écoconception, le *take-back* et l'économie de fonctionnalité ainsi que l'écologie industrielle.

L'écoconception se définit comme « une approche circulaire qui prend en compte le cycle de vie complet du produit, depuis sa création jusqu'à sa destruction, en passant par son utilisation » (UNESCO et PNUE, 2011, p. 24). La vision du processus de conception d'un bien ou d'un service est globale et systémique. Le professionnel de la conception ne peut plus intervenir seul, comme expert des besoins et des désirs du consommateur, il doit être entouré et bénéficier de la participation de différents partenaires, incluant le consommateur. Le concepteur fait des choix sociaux et techniques durant la conception de son produit et les ACV lui sont utiles pour faire ses choix. Ils sont déterminants sur le cycle de vie d'un bien ou d'un service tout autant que sur les utilisateurs que sur les environnements sociaux, technologiques, biologiques, culturels et économiques. (Olivier, 2013; UNESCO et PNUE, 2011; Dickey, 2008; Marchand et autres, 2005) L'écoconception permet de créer « de nouveaux liens de collaboration et de relations d'échange qui vont au-delà du schème traditionnel de pourvoyeur de services » (Marchand et autres, 2005, p. 51). Les écocitoyens sont alors intégrés dans la définition des problèmes et dans la recherche de

solutions. En s'exprimant sur les biens de consommation, ils sont en mesure d'influencer l'écoconception.

Ensuite, l'approche du *take-back* et de l'économie de fonctionnalité modifie complètement l'économie traditionnelle. Les citoyens achètent l'usage du bien plutôt que le bien lui-même. Les acteurs sont donc responsabilisés pour utiliser des biens, non pas les consommer. Les producteurs ne sont plus des vendeurs de biens, mais plutôt des vendeurs de la fonction du bien. Ils sont donc totalement responsables des biens qu'ils mettent en marché tant pendant le processus de production qu'au moment du traitement du bien comme déchets. Ils vont élaborer des stratégies d'écoconception et vont optimiser le cycle de vie de leur produit. Par exemple, la compagnie Xerox va offrir à ses clients le service de photocopie plutôt que l'achat du photocopieur. Les clients achètent un certain nombre de photocopies et la compagnie travaille à élaborer des photocopieurs qui sont plus facilement démontables lorsque se termine le contrat avec ses clients ou qu'une photocopieuse qui n'est plus fonctionnelle doit être changée. (Olivier, 2013) Cette approche se différencie de la simplicité volontaire, car ce n'est plus juste d'instaurer des pratiques dans un mode de vie, mais bien dans tout le système économique. Les écocitoyens sont donc sollicités à utiliser les services que peut rendre un bien à la place de l'acheter aux producteurs.

Finalement, l'écologie industrielle est une approche qui permet une refonte totale des modes de consommation et de production. Il s'agit de restructurer globalement la société industrielle pour rendre son fonctionnement viable à long terme, comme celui des écosystèmes naturels. Cette approche est encore très peu courante. Il existe un parc industriel, parc éco-industriel de Kalundborg au Danemark, qui l'a complètement intégré, mais il fait partie des rares exemples. Le but ultime est de passer à une véritable société de services, c'est-à-dire que les déchets de certains deviennent des ressources pour d'autres. Il y a donc une réduction de la surproduction, car tout est réutilisé ou réacheminé dans le cycle industriel, ce qui réduit aussi la quantité de déchets générés et éliminés. (Olivier, 2013)

L'écocitoyen doit donc agir pour arrêter sa propre surconsommation en réduisant la sienne, et en plus de s'exprimer et d'influencer le pouvoir de décision sur le marché, il est capable de transmettre ses préoccupations auprès des élus et des entreprises. Cependant, il ne peut agir seul sur la réduction de la production et de la consommation. La participation à des réseaux de simplicité volontaire peut y contribuer. Les industries et les entreprises peuvent aussi agir plus. Les écocitoyens peuvent leur

transmettre leur besoin de faire affaire uniquement avec des entreprises qui mettent en place une politique zéro déchet ou celles qui offrent des services plutôt que d'acheter des biens.

2.6 Conclusion

Dans le but de mieux comprendre le rapport entre l'engagement et l'enjeu des déchets, il a fallu d'abord définir ce qu'est un déchet, qui est unique à l'espèce humaine. La génération des déchets au Québec est en hausse, depuis plusieurs années, et l'élimination et la récupération de ceux-ci ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques. Les citoyens et les groupes de pression ont sonné l'alarme sur les impacts du traitement des déchets, ce qui a forcé l'État à réagir avec des politiques, des lois et des règlements. Les citoyens et les groupes de pression ont revendiqué des processus leur permettant de s'exprimer et d'influencer les processus de décision afin que les déchets soient considérés comme des ressources, grâce à l'approche aux 3R. Ils ont ainsi mis en évidence l'enjeu de société de surproduction et de surconsommation et des pistes d'engagement écocitoyen pour le dépasser et le résoudre. Maintenant, la question suivante est abordée : les jeunes sont-ils eux aussi interpellés comme écocitoyen au sein de cet enjeu?

CHAPITRE 3 : JEUNES, ENJEU DES DÉCHETS ET ÉCOCITOYENNETÉ — ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

Les jeunes produisent des déchets tout comme les autres citoyens. Ils sont visés par le marketing pour les faire consommer plus. Les habitudes de consommation vont se former surtout à l'adolescence, qu'elles soient saines ou nuisibles à l'environnement. Les jeunes représentent donc une catégorie de la population qui peut avoir un rôle positif ou négatif dans l'enjeu des déchets (UNESCO et PNUE, 2011; Quiénart et Jacques, 2008; Quiénart et autres, 2007). Mais comment peuvent-ils agir dans l'enjeu des déchets?

3.1 Écocitoyenneté des jeunes : des opportunités individuelles à collectives

À l'aide de la littérature scientifique, des études de cas et de la documentation d'organismes, les opportunités qu'offrent différents milieux aux jeunes sont analysées pour faire ressortir comment ils peuvent agir individuellement et collectivement comme écocitoyens avec l'enjeu des déchets.

Les jeunes peuvent agir plus facilement, quand ils sont encouragés à le faire. Quiénart et autres (2007) faisaient brièvement mention de sources qui ont potentiellement déclenché la conscience des jeunes face à leur consommation.

« Dans la plupart des cas, [la prise de conscience de leur consommation] est liée à des expériences personnelles ou encore à l'influence de leur famille ou de pairs, qui ont joué un rôle de catalyseur dans le passage à des pratiques de consommation responsable » (p. 187).

La conscientisation des jeunes à de saines habitudes de consommation peut provenir de l'influence de leur milieu le plus proche d'eux ou d'une expérience personnelle qu'ils ont vécue. L'AQPERE et RECYC-QUÉBEC (2007) ont vu que des jeunes qui participaient aux projets relatifs à l'enjeu des déchets ont souvent des parents qui font du compostage à la maison.

En plus de les encourager, il faut donner des moyens d'agir aux jeunes, cela facilite leur passage à l'action. Les milieux scolaires offrent à leurs élèves, donc à des jeunes, autant de l'éducation et de la sensibilisation que des actions environnementales pour l'enjeu des déchets. L'AQPERE et RECYC-QUÉBEC ont publié en 2007 une étude de cas sur la gestion responsable des matières résiduelles (GRMR) en milieu scolaire auprès de huit écoles québécoises de niveau primaire et secondaire. La conclusion principale était que la GRMR est implantée depuis quelques années dans ces écoles et que plusieurs opportunités variées sont offertes aux jeunes. Cependant, les initiatives offertes aux jeunes à l'extérieur du milieu scolaire pour cet enjeu sont moins nombreuses. En fait, les milieux associatifs ont plus

tendance à faire des partenariats avec le milieu scolaire quand ils veulent cibler les jeunes pour cet enjeu (Richard, 2005).

Les jeunes peuvent se voir offrir des opportunités de sensibilisation à l'enjeu des déchets. Dans les écoles, la sensibilisation et l'éducation ont pris la forme de communiqués visant les élèves, d'affichage sur les murs ou encore des interventions directes dans des lieux clés au sein de l'institution sur l'approche des 3R. Il a été observé que l'assiduité à la récupération des jeunes était beaucoup plus grande à la suite de ces initiatives. (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007) Des campagnes de sensibilisation peuvent aussi demander la participation d'élèves et de leur école, comme celles de RECY-QUÉBEC sur la récupération et le recyclage. L'une de leurs campagnes, *Recycler, ça rapporte!*, concerne le retour des contenants consignés à remplissage unique chez les marchands avec deux activités éducatives pour leur récupération et leur recyclage. L'autre, *De sources en ressources*, en est une de sensibilisation sur les objets du quotidien des jeunes qui sont faits à base de matières récupérées et recyclées. (RECYC-QUÉBEC, s.d.a; RECYC-QUÉBEC, s.d.b) L'organisme environnemental ENJEU propose une activité de sensibilisation des élèves dans les classes sur la hiérarchisation des 3R (ENJEU, 2014). L'étude de cas de l'AQPERE et de RECYC-QUÉBEC (2007) mentionne que certaines écoles montréalaises reçoivent des structures d'ateliers, comme sur le vermicompostage ou l'application de l'approche des 3R, de la part des Éco-quartiers. Certains élèves montréalais ont eu la chance de visiter le Complexe environnemental de Saint-Michel avec des animateurs pour leur présenter les structures de gestion des déchets présentes sur les lieux. À Amos, voyant que la Patrouille verte n'arrivait pas à sensibiliser suffisamment la population par le porte-à-porte, la Ville a décidé de se tourner vers la sensibilisation des jeunes. Ainsi, la patrouille verte formée de deux jeunes a sensibilisé d'autres jeunes dans des classes, mais aussi dans des camps de jour et dans un festival, à une saine gestion des matières résiduelles. (Guindon, 2013) Les jeunes ont donc des opportunités pour être sensibilisés à l'enjeu des déchets et aux actions à faire pour celui-ci. La sensibilisation est un premier pas en avant à offrir aux jeunes, mais elle ne suffit pas à leur écocitoyenneté, car ils doivent passer à l'action.

Les jeunes peuvent intervenir dans le prétraitement des déchets, c'est-à-dire le tri à la source qui doit se faire selon l'approche hiérarchique des 3R. Les jeunes peuvent agir autant à la maison qu'à l'extérieur que ce soit dans la rue ou à l'école. (Olivier, 2013; Quintus, 2007; Rocher, 2006) Les actions possibles pour appliquer cette approche en milieu scolaire sont variées. Voici une liste non exhaustive des actions individuelles qui ont été réalisées par les jeunes des écoles touchées par l'étude de cas de l'AQPERE et

RECYC-QUÉBEC (2007) : utilisation de bacs de récupération, de compostage sur le terrain de l'école et de vermicompostage dans les classes, tri en fonction de l'approche des 3R ainsi que des activités de récupération comme amasser des attaches à pain et des goupilles des canettes d'aluminium pour financer l'achat de fauteuils roulants, récupération de cartes de vœux en bon état des jeunes pour les envoyer aux prisonniers politiques ou récupération et vente de timbres rares. Ici, la récupération n'est pas considérée comme une action collective, car il est seulement demandé aux jeunes de contribuer et non de participer à la réalisation de ce projet avec un groupe. Les jeunes sont aussi invités à participer à la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), chaque année. L'organisme Action RE-buts organise cet événement, depuis plus de 10 ans, et il vise l'appropriation de l'approche des 3R par les Québécois et Québécoises, en posant des gestes de réduction et de réemploi. Cette initiative permet de mettre de l'avant les initiatives de différents acteurs de la société que ce soit les citoyens, les écoles, les municipalités ou encore les ICI. Les jeunes peuvent donc participer à la SQRD comme citoyen en faisant la promotion de gestes dans leurs réseaux. (SQRD, 2011) Tous ces exemples prouvent que des opportunités existent pour que les jeunes aient des répercussions collectives indirectes en réduisant la quantité de déchets qu'ils éliminent.

Dans l'étude de Quiénart et Jacques (2008), les jeunes consommateurs responsables font partie d'un mouvement d'écocitoyenneté individuelle. En fait, « les choix individuels de consommation de chaque personne s'additionnent et prennent la forme d'une action collective » (p. 233-234). Il s'agit de nouvelles formes de participation à la vie sociale et politique, selon eux. Les jeunes en choisissant d'avoir une consommation responsable peuvent réduire leur consommation, ce qui a des répercussions collectives indirectes sur la quantité de déchets générés.

Il existe aussi des projets collectifs sur l'approche des 3R qui peuvent permettre aux jeunes d'agir collectivement à la réduction des déchets. Pour ce faire, ils peuvent travailler ensemble pour sensibiliser et mobiliser d'autres élèves de leur école. Par exemple, un partenariat, entre la Commission scolaire de la Riveraine et le Réseau In-Terre-Actif, a permis la mise en place des brigades vertes dans six écoles. Elles sont formées de jeunes qui ont pour objectif de sensibiliser et de mobiliser les élèves et les professeurs à l'application de l'approche des 3R. (AQPÈRE et RECYC-QUÉBEC, 2007) Les jeunes peuvent aussi participer aux défis scolaires de réduction des déchets pour les niveaux primaire, secondaire et collégial qui sont aussi offerts par la SQRD. Les jeunes doivent choisir une des quatre campagnes et faire sa promotion auprès des élèves de leur école. Les initiatives sont diffusées par la SQRD et il y a la

possibilité de gagner un prix, un atelier de sensibilisation environnemental des élèves. (SQRD, 2011) Les jeunes sont donc, non seulement, sollicités à agir collectivement, mais aussi à sensibiliser d'autres individus à agir pour l'enjeu des déchets.

Il y a aussi des projets qui offrent des actions concrètes qui ont des répercussions collectives directes sur l'environnement. Dans toutes les écoles de l'étude de l'AQPERE et de RECYC-QUÉBEC (2007), il y a un comité environnemental qui permet l'engagement des jeunes pendant l'année à agir en environnement, mais aussi pour la GRMR. En observant cette étude de cas, il est possible de voir que les jeunes ont accès à de nombreuses opportunités en GRMR au sein de leurs écoles, surtout si elles décident d'en mettre en œuvre. Certains élèves ont eu la chance d'implanter eux-mêmes des bacs de récupération, de compostage sur le terrain de leur école ou de vermicompostage dans leurs classes, d'imposer l'élimination d'ustensiles et de vaisselles jetables ainsi que de contenants en styromousse et en verre, de participer à une ou des corvées de nettoyage dans leur cour d'école et autour de celle-ci, de créer une friperie pour réutiliser les uniformes scolaires ou encore de participer à l'élaboration d'une politique d'achat pour leur commission scolaire. Au Collège Durocher, il y a même des élèves qui sont libérés des heures de cours pour leur permettre de participer au tri des matières récupérables se trouvant dans les sacs de poubelles, car le tri n'est pas encore adopté par tous les élèves. Il y a aussi le Club 2/3, d'Oxfam-Québec, qui propose aux écoles et aux élèves un concours annuel de fabrication de jouets à partir de matières recyclées. (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007) Ces initiatives offertes par le milieu scolaire, certaines en partenariat, permettent aux jeunes d'agir dans des projets de groupes avec d'autres élèves et des professeurs pour réduire la quantité de déchets générés et enfouis.

Les jeunes peuvent aussi agir collectivement en collaboration avec des organismes de leur communauté. Un partenariat existe entre une des écoles de l'étude de l'AQPERE et de RECYC-QUÉBEC (2007) et une *Friperie Renaissance*. Les jeunes organisent des collectes de vêtements usagés deux fois par an et remettent les dons à la friperie. Le concours Je m'emballe autrement, de l'organisme ENJEU, qui a pour objectif de créer une tenue de bal de finissants du secondaire avec 80 % de matériaux récupérés ou recyclés démontre aussi ce type de collaboration. Les jeunes qui participent au concours reçoivent des formations et participent à un défilé. (ENJEU, 2014) De plus, les jeunes montréalais peuvent participer avec d'autres citoyens, au mois de mai, à la fin de semaine de la Grande Corvée, dans le but de nettoyer leurs arrondissements en ramassant et triant les déchets qui s'y retrouvent (Ville de Montréal, 2014). Les marches organisées par les écoles et les jeunes sont d'autres bons exemples, qui ont été présentés dans

l'étude de l'AQPERE et de RECYC-QUÉBEC, en 2007, pour voir que les jeunes peuvent solliciter leur communauté pour agir collectivement à la réduction de déchets générés et enfouis. Ce sont des initiatives comme celles-ci qui permettent aux jeunes d'agir pour l'enjeu des déchets, mais aussi avec d'autres acteurs provenant de différents milieux.

Il semble que les jeunes puissent être encouragés et qu'ils aient une variété et une quantité importante d'actions offertes qui leur permettent d'agir avec l'enjeu des déchets autant individuellement que collectivement pour réduire la production, la consommation et les déchets générés et enfouis. Mais, est-ce que l'enjeu des déchets permet d'aller plus loin que la réalisation et la participation des jeunes à des actions environnementales, comme de développer leur écocitoyenneté?

3.2 Enjeu des déchets et les jeunes : analyse des éléments-clés déterminant l'écocitoyenneté

L'action environnementale est un élément-clé de l'écocitoyenneté dans le sens où il est attendu d'un écocitoyen qu'il agisse dans le but de conserver et de protéger l'environnement, autant collectivement qu'individuellement. La section précédente a déjà permis de démontrer que les jeunes peuvent agir individuellement et collectivement sans problème avec l'enjeu des déchets, car les opportunités sont variées et nombreuses avec cet enjeu.

L'enjeu des déchets est considéré, par certains, comme un outil qui permet aux jeunes de travailler sur des actions concrètes et d'observer eux-mêmes les résultats (AQPERE et RECYC-QUÉBEC, 2007). Le fait d'agir pour un enjeu environnemental comme celui des déchets, c'est déjà répondre à cet élément-clé de l'écocitoyenneté. Cependant, l'écocitoyenneté des jeunes avec l'enjeu des déchets ne peut pas être que l'application de l'approche des 3R qui permet la réduction de la quantité de déchets enfouis, mais elle doit aussi inclure la réduction de la consommation et de la production, donc la réduction des déchets. Ce n'est donc pas juste d'agir sur les traitements des déchets, mais c'est d'aller au-delà. En fait, comme il a été démontré auparavant dans cet essai, le problème principal de l'enjeu des déchets réside dans la surproduction et dans la surconsommation qui augmente considérablement les quantités de déchets générés. L'organisme qui chapeaute les Écoles écocitoyennes de l'Outaouais a publié un guide pour l'implantation d'une GRMR et il mentionne que la clé du succès, pour implanter une bonne GRMR avec des jeunes, c'est d'appliquer l'approche des 3R de manière la plus approfondie possible, en priorisant dès que possible la réduction à la source. (Voegtlin et Carrier, s.d.) Ainsi, l'enjeu des déchets permet de sauvegarder l'environnement, si les actions environnementales individuelles et collectives

faites par les jeunes touchent le traitement, mais aussi la réduction de la production et de la consommation.

L'autre élément-clé pour voir si l'enjeu des déchets peut être un moyen d'encourager l'écocitoyenneté, c'est la responsabilité civique des jeunes. Cela implique qu'il y a quatre caractéristiques présentes dans leurs actions : une participation cohérente, une participation significative, un développement de leurs relations avec les communautés ainsi qu'une transmission à autrui de leurs valeurs et de leurs actions posées.

Une participation cohérente chez les jeunes écocitoyens signifie qu'ils agissent en connaissance de cause et en fonction de leurs valeurs. Les initiatives présentées précédemment permettent de voir que les jeunes sont souvent sensibilisés et éduqués à l'enjeu des déchets, pour mieux saisir cet enjeu, mais aussi sur les actions qui peuvent être faites. D'ailleurs, une étude de cas sur un projet de compostage en milieu scolaire qui a été faite par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et son Centre international pour le développement municipal (CIPM) (s.d.) a permis aux jeunes participants de développer une conscience environnementale et une responsabilité sociale. (FCM et CIPM, s.d.) Les jeunes grâce à ce projet ont développé leurs valeurs environnementales et sont en mesure d'agir en fonction de celles-ci. Pour Duchesne et autres (s.d.), les jeunes peuvent aussi mesurer leurs actions utilisant la quantité totale de déchets qu'ils produisent par année qui est éliminée, leur taux de matières réemployées, recyclées et valorisées qu'ils ont triées, ce qui leur permet d'évaluer le poids de leurs actions, de suivre leur effort dans le temps et les continuer, et ce, en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés. Ils agissent donc plus en connaissance de cause. L'enjeu des déchets semble bien permettre aux jeunes d'agir en connaissance de cause, car les actions de sensibilisation et d'éducation sont nombreuses et elles permettent de développer des connaissances et des savoirs-êtres. Si les jeunes veulent pousser plus loin cette caractéristique avec l'enjeu des déchets, il y a des mesures simples et faciles pour évaluer sa consommation et la quantité de déchets éliminés et récupérés.

Une participation significative en écocitoyenneté, c'est le fait qu'un jeune puisse s'exprimer et participer aux processus de décisions. Les déchets, comme il a été prouvé précédemment, sont un enjeu sociopolitique, ce qui confère aux citoyens, donc aux jeunes, une participation significative plus facilement, car c'est un enjeu dont le gouvernement est à l'écoute, mais aussi les entreprises. De plus, comme il reste beaucoup de changements à faire pour réduire la production et la consommation et que,

sans la volonté politique, il va être difficile de faire des changements, cela favorise les chances des jeunes de pouvoir participer significativement dans cet enjeu. Pour Quiénart et Jacques (2008), la consommation responsable chez les jeunes peut les mener à adopter des comportements de participation significative. En fait, il faut voir

« d'une part, la consommation responsable comme manière de défendre une cause, d'affirmer certaines valeurs et d'en rejeter d'autres, et d'autre part, comme prise de responsabilité envers soi-même et envers autrui » (Quiénart et autres, 2007, p. 181-182).

Donc, ils ont la liberté de s'exprimer sur la production et la consommation qu'ils souhaitent avoir et sur les impacts qu'ils vont avoir. Pour Quiénart et Jacques (2008), les jeunes prennent part à l'arène politique en étant des acteurs à part entière en s'exprimant par leur consommation responsable. Au final, « la consommation responsable chez le jeune est bien une forme d'engagement dans la mesure où elle consiste à utiliser leur pouvoir d'achat comme un certain pouvoir de décision et d'expression » (Quiénart et autres, 2007, p. 193). Ces auteurs vont même classer la consommation responsable des jeunes comme la démocratie du dollar, donc un pouvoir économique, mais aussi politique avec l'enjeu des déchets. Les jeunes peuvent aussi participer aux décisions gouvernementales quand ils en ont la chance. Les participants et les membres de deux organismes jeunesse, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) et le projet C-Vert, ont participé à des consultations publiques concernant respectivement le projet de *Plan directeur de GMR de l'agglomération de Montréal 2008-2012* et le traitement des matières organiques à Montréal. Ce sont donc des jeunes qui ont participé à des consultations publiques et qui ont émis leur point de vue concernant différents aspects de l'enjeu des déchets par l'entremise de mémoire qu'ils ont rédigé et déposé aux responsables de ces consultations. (FJÎM, 2008; C-Vert, 2012) Cela a pour effet de faire valoir leur point de vue sur l'enjeu des déchets à un niveau politique. Donc, les jeunes sont capables d'agir et de s'exprimer en participant et en enrichissant les processus de décision avec l'enjeu des déchets. Ce dernier peut donc permettre aux jeunes de participer significativement comme écocitoyens.

Il importe que les jeunes développent des relations avec les communautés pour qu'ils soient considérés comme responsables civiquement. C'est donc dire que les jeunes doivent s'impliquer et faire des initiatives avec l'enjeu des déchets auprès de la communauté, ce qui leur permet de développer aussi un sentiment d'appartenance avec la communauté. L'étude de cas fait, en 2007, par l'AQPERE et RECYC-QUÉBEC a démontré que les projets en GRMR permettaient aux jeunes de développer un sentiment d'appartenance avec leur école, mais aussi avec leur communauté quand ils y font des actions. Il y a aussi

plusieurs actions de groupes au sein des écoles qui sont faites avec des organismes externes qui permettent aux jeunes de découvrir les ressources dans leur communauté, mais aussi de développer des relations avec elle, grâce à l'enjeu des déchets. L'étude de cas faite par le FCM et le CIPM (s.d.) a permis aux municipalités impliquées de prendre conscience de l'importance et de l'efficacité de projets dans les écoles, mais aussi dans les communautés. En fait, les jeunes ont eu la chance de collaborer avec d'autres élèves, mais aussi avec les communautés pour modifier leur comportement face au compostage, grâce aux relations que les jeunes ont développées avec la communauté. Selon l'étude de cas de Quiénart et Jacques (2008), quand un jeune est un consommateur responsable, il a tendance à encourager les commerces de quartier, plutôt que de gros commerçants et des multinationales, dans le but de contribuer à la vitalité de sa communauté. Il cherche donc à développer des relations avec sa communauté, même si celles-ci sont axées sur l'économie. De plus, pour Quiénart et autres (2007), les jeunes consommateurs responsables sont aussi soucieux de leur communauté, mais aussi du reste du monde et veulent contribuer à l'épanouissement des futures générations. Ces actions individuelles et collectives pour l'enjeu des déchets permettent aux jeunes de développer des relations dans sa communauté, donc à se bâtir un réseau pour ne plus agir seul et pas uniquement dans un seul milieu.

Comme écocitoyens, les jeunes doivent transmettre à autrui leurs valeurs et leurs actions posées pour être considérées comme prenant ses responsabilités civiques, cela se voit surtout quand les jeunes sont devenus des agents multiplicateurs au sein de leur réseau et de la communauté. Pour la Ville d'Amos, sensibiliser des jeunes à l'enjeu des déchets leur permet de conscientiser aussi les parents aux bonnes pratiques (Guindon, 2013). Richard (2005) constate aussi que les saines habitudes en GRMR sont transmises par les jeunes jusqu'à la maison. Les opportunités présentées vont dans ce sens, avec les comités environnementaux des écoles, des activités de sensibilisation organisée par les jeunes à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Pour Voegtlin et Carrier (s.d.), les actions entreprises en GRMR dans les écoles peuvent servir dans la vie personnelle des jeunes quand ils ne pourront plus les appliquer à l'école, donc avec leur famille, leur communauté, dans un futur travail, etc. Pour le FJÎM (2008), les jeunes ont un rôle crucial à jouer dans l'information et la sensibilisation de la population à l'enjeu des déchets, ils doivent devenir des agents de sensibilisation par l'entremise de gestes écocitoyens pour cet enjeu. Pour Quiénart et Jacques (2008), les jeunes consommateurs responsables cherchent à propager un message en donnant l'exemple par leurs gestes concrets, dans la vie de tous les jours que ce soit auprès de leurs amis, leurs parents ou leurs collègues. Il est donc possible pour les jeunes de devenir des agents multiplicateurs avec l'enjeu des déchets, car il touche leur quotidien, il rejoint tout le monde et ils

sont capables d'agir pour celui-ci. Les jeunes peuvent donc plus facilement transmettre leurs valeurs et leurs actions posées auprès de leurs milieux les plus proches, mais aussi à leur communauté. Ainsi, en observant l'analyse de ces quatre caractéristiques qui doivent être présentes dans l'action des jeunes avec l'enjeu des déchets, il semble que cet enjeu permette la responsabilité civique des jeunes.

Donc, l'analyse de la littérature scientifique, d'études de cas et de rapports d'organismes permet de conclure que l'enjeu des déchets est un moyen de favoriser l'écocitoyenneté chez les jeunes, car il leur permet de faire des actions environnementales et de prendre leurs responsabilités civiques. Ils peuvent donc agir individuellement et collectivement face aux problèmes de la société de surproduction et de surconsommation et y apporter des solutions concrètes.

3.3 Point de vue des intervenants : les résultats de la collecte de données

Une démarche de collecte de données originales a été entreprise afin de confirmer ou d'infirmer les résultats présentés ci-dessus. Cette collecte de données a été faite auprès de huit intervenants dans le milieu scolaire et associatif qui travaillent directement ou indirectement avec les jeunes sur l'enjeu des déchets. Elle avait pour objectif principal de connaître leur opinion sur l'enjeu des déchets comme un moyen pour favoriser l'écocitoyenneté des jeunes. La méthodologie tout comme le questionnaire de cette démarche sont présentés aux annexes 1 et 2.

Pour les intervenants-clés, il existe plusieurs possibilités d'actions à faire avec les jeunes et l'enjeu des déchets. En prenant en compte leurs expériences, ils ont donné des exemples d'actions qu'ils ont réalisées ou dont ils ont été témoins. En voici la liste : corvée de nettoyage, visite du complexe environnemental Saint-Michel, sensibilisation avec des images-chocs de l'actualité, sensibilisation au cycle de vie d'un objet avec les vidéos de *Story of stuff*, réduction de l'utilisation de bouteille de plastique, sensibilisation de leur entourage, mise en œuvre de projet pour instaurer la vaisselle lavable ou le compostage dans les écoles, rallyes et explorations du quartier, création d'objets à partir de matériaux récupérés, cuisine collective, défi sans emballage, recyclage, compostage, tri des matières et établir des alternatives à la surconsommation. Les intervenants ont nommé autant des activités de sensibilisation que des actions individuelles et collectives pour travailler avec l'enjeu des déchets et les jeunes.

Il a été demandé aux intervenants, en se référant à leurs expériences, pour quelles raisons ils croyaient que l'enjeu des déchets puisse être utilisé pour favoriser l'engagement des jeunes en environnement. Selon eux, c'est un enjeu qui est facile à comprendre pour les jeunes. Il est à noter que les intervenants qui ont nommé cet aspect n'incluaient pas nécessairement les problèmes de surproduction et de surconsommation liés à l'enjeu des déchets. Ils les considéraient comme un autre enjeu. Ils estiment aussi que cet enjeu permet de faire des actions concrètes avec les jeunes. Pour certains, cet enjeu rejoint les jeunes, car il est présent dans leur quotidien et ils voient les problèmes de salubrité qui y sont liés dans leur environnement proche, c'est-à-dire les rues, les parcs, leurs cours d'école. Pour plusieurs, l'enjeu des déchets comme moyen de favoriser l'écocitoyenneté est complexe, car il est souvent difficile d'aller plus loin que le recyclage. En fait, ils aimeraient exploiter l'enjeu des déchets avec les problèmes les plus importants que sont la surproduction et la surconsommation, mais ils ne sont pas toujours arrivés à le faire. Ils sont donc en mesure de faire des actions individuelles avec les jeunes sur la réduction des déchets éliminés, mais il leur est plus difficile de faire agir les jeunes pour réduire la quantité de déchets générés. Quelques-uns trouvent aussi difficilement des actions mobilisatrices et de groupes qui peuvent être faites avec les jeunes pour cet enjeu, même si, en regardant la liste d'actions qu'ils proposent, il est possible de voir que des actions mobilisatrices et de groupe ont été faites.

Pour au moins la moitié des intervenants, l'enjeu des déchets est donc une porte d'entrée à l'écocitoyenneté, mais il ne peut pas être utilisé seul. Il faut utiliser d'autres enjeux que celui-ci ou des actions précises. Ils ont donné l'exemple du vélo, du jardinage, de l'enjeu de l'eau ou de l'alimentation, le développement de leur passion qui touche l'environnement et la santé environnementale. Un intervenant a même dit ceci : « Ce n'est pas le choix de l'enjeu qui importe, c'est ce que tu fais avec eux [les jeunes] ».

En observant les seuls résultats de la collecte de données, il n'est pas possible de statuer sur le fait que l'enjeu des déchets soit nécessairement le moyen privilégié pour favoriser l'écocitoyenneté des jeunes. Cependant, les résultats permettent de voir que l'enjeu des déchets est accessible pour les jeunes et qu'il y a une diversité d'actions individuelles et collectives qui peut permettre aux jeunes d'agir pour conserver et protéger l'environnement. L'enjeu des déchets permet d'aller plus loin que le seul recyclage, mais ce n'est pas toujours évident pour les intervenants d'y arriver. Cette conclusion permet donc de proposer des recommandations pour utiliser l'enjeu des déchets comme moyen qui favorise l'écocitoyenneté en fonction de tout ce qui précède.

3.4 Conclusions et recommandations

Voici les principales conclusions de l'essai. D'abord, l'enjeu des déchets n'est pas forcément nécessairement un moyen de favoriser l'écocitoyenneté, mais il est certainement un moyen de favoriser la participation des jeunes à des actions environnementales. Ensuite, l'enjeu des déchets peut favoriser l'écocitoyenneté des jeunes, mais à certaines conditions. Enfin, l'enjeu des déchets n'est pas le seul moyen de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes. Selon l'AQPERE et de RECYC-QUÉBEC (2007), « la plupart des projets environnementaux commencent par la GRMR pour évoluer vers d'autres types d'initiatives » (p. 16).

Ces conclusions amènent donc à formuler des recommandations qui peuvent amener plus de jeunes à se mobiliser pour l'environnement avec l'enjeu des déchets, grâce à l'appui d'intervenants. Elles ont été conçues de manière plus générale, ainsi elles pourraient demander des ajustements en fonction des projets spécifiques qui seraient réalisés avec les jeunes. Ces recommandations peuvent donc être utiles non seulement à tout maître d'œuvre de programmes de gestion des matières résiduelles, mais aussi à tout intervenant actif en réduction des déchets, ou encore à tout organisme travaillant avec cette tranche de la population ou qui souhaite le faire.

Recommandation 1 : Faire agir les jeunes pour la conservation et la protection de l'environnement

Il faut que les actions proposées aux jeunes soient en lien avec le traitement des déchets pour réduire les quantités de déchets récupérables qui sont éliminés, mais aussi en lien avec des actions pour réduire la surproduction et la surconsommation, et ainsi agir pour conserver et protéger l'environnement.

À cet effet, les propositions sont les suivantes :

- Instaurer le compostage et le recyclage, si ce n'est pas déjà fait pour qu'ils comprennent comment les faire, mais aussi comment les utiliser;
- Faire participer les jeunes au tri sélectif pour le recyclage et le compostage;
- Aller au-delà des petits gestes (ex. : utilisation du papier recto verso par rapport à une politique d'approvisionnement de papiers faits de matières recyclées et limiter leur utilisation);
- Rebâtir dans l'esprit des jeunes le lien qui existe entre la production, la consommation et les déchets générés;
- Favoriser les habitudes de consommation responsable chez les jeunes;

- Faire des actions en lien avec la consommation responsable (ex. : faire des achats avec les jeunes, organiser des repas collectifs, organiser des cuisines collectives avec des achats responsables);
- Favoriser l'utilisation de biens de services plutôt que les biens de consommation à usage unique;
- Sensibiliser les jeunes à l'écoconception et à l'utilisation de services comme alternative à la consommation;
- Mettre en place avec eux une politique de gestion des déchets et d'approvisionnement; et
- Favoriser la promotion et la mise œuvre de projets de réduction, comme l'utilisation de bouteilles, tasses et vaisselles réutilisables.

Recommandation 2 : Réaliser des actions individuelles et collectives avec les jeunes

Il faut que les actions choisies puissent permettre aux jeunes d'agir sur un continuum, donc d'avoir des moments où ils agissent individuellement et à d'autres moments collectivement.

À cet effet, les propositions sont les suivantes :

- Être créatif pour sortir des actions individuelles qui ont des répercussions collectives indirectes (ex. : recyclage, compostage ou consommation responsable versus corvée de nettoyage avec la communauté ou collecte de vêtements et de vélos usagés);
- Favoriser la réalisation avec eux d'actions de groupe ou mobilisatrice, car elles sont plus difficiles à trouver pour les jeunes;
- Favoriser les partenariats avec d'autres organismes pour plus d'actions collectives;
- Utiliser les nombreuses ressources gratuites disponibles sur Internet, que ce soit celles faites au Québec ou soit celles d'ailleurs dans le monde, pour varier les actions faites avec les jeunes;
- S'inspirer des actions présentées dans cet essai pour varier les actions individuelles et collectives;
- Donner les moyens aux jeunes d'agir individuellement à l'extérieur des actions réalisées ensemble et par la suite pour agir collectivement;

- Participer à des programmes scolaires comme les EVB ou les Écoles Écocitoyennes de l'Outaouais pour mettre en place des projets avec des groupes d'élèves et des professeurs; et
- Favoriser la création de comités environnementaux dans les écoles.

Recommandation 3 : Favoriser la cohérence de leur participation

Il faut donner aux jeunes des occasions de participer de manière cohérente à l'enjeu des déchets pour qu'ils puissent agir en connaissance de cause, donc comprendre le sens de leur action et de leur participation.

À cet effet, les propositions sont les suivantes :

- Faire les activités de sensibilisation et d'éducation à l'enjeu des déchets pour qu'ils comprennent bien tout ce que cela englobe;
- Démontrer concrètement aux jeunes que l'ampleur de l'enjeu des déchets, ce n'est pas seulement une question de propreté des rues et de déchets par terre, donc de changer leur perception de cet enjeu pour voir qu'il y a des impacts environnementaux, sociaux et économiques;
- Approfondir leurs connaissances des problèmes liés aux traitements des déchets et découvrir des alternatives possibles en visitant des lieux d'élimination et récupération avec les jeunes ou des initiatives communautaires;
- Leur montrer les impacts de l'application de l'approche des 3R en voyant les produits faits de matières récupérées/recyclées;
- Trouver des solutions alternatives à cet enjeu avec les jeunes pour développer leur autonomie à en trouver seul;
- Commencer par des actions simples surtout quand les jeunes n'ont jamais fait d'action relative à l'enjeu des déchets pour qu'ils puissent comprendre comment et pourquoi ce sont ces actions qu'ils font;
- Faire des actions concrètes pour obtenir des résultats tangibles et mesurer avec eux les impacts de leurs actions pour leur permettre de comprendre quelles en sont les raisons et sur quoi ils agissent;
- Mettre en place avec eux des outils de mesures pour évaluer les résultats de leurs actions et leur faire compiler et analyser (ex. : quantité de déchets éliminés avant et après une

activité, quantité de déchets amassés dans une corvée de nettoyage, taux de récupération des matières recyclables et organiques, etc.);

- Mettre des comités de surveillance pour l'application de l'approche des 3R dont les jeunes sont les principaux intervenants; et
- Favoriser un équilibre entre les actions à courte et longue durée, car les actions à trop longue durée ne permettent souvent pas aux jeunes de voir des résultats tangibles rapidement, ce qui peut les démotiver. Cet équilibre permet de voir des résultats tangibles plus rapides, mais avec une plus petite portée avec les actions à court terme et avec celles sur le long terme de voir des résultats moins rapidement, mais qui auront sûrement une plus grande portée.

Recommandation 4 : Favoriser leur participation significative

Il faut donner aux jeunes des espaces et des occasions de participer significativement, c'est-à-dire qu'ils puissent s'exprimer et participer aux processus de décisions en ce qui concerne l'enjeu des déchets.

À cet effet, les propositions sont les suivantes :

- Favoriser la confiance en soi des jeunes et leur capacité à s'exprimer;
- Favoriser le développement de leur sens critique (ex. : débat sur les modes de consommation);
- Développer leurs connaissances sur les processus gouvernementaux de décisions sur l'enjeu des déchets (ex. : faire des simulations de consultations publiques ou de conseil municipal);
- Sensibiliser les jeunes à leur pouvoir comme consommateur dans les lois du marché;
- Utiliser Internet comme un moyen de rejoindre les jeunes pour qu'ils l'utilisent dans le but de s'exprimer comme citoyen sur cet enjeu;
- Favoriser des actions qui leur permettent d'utiliser des outils de gestion et de participer au processus de décisions interne;
- Intégrer les jeunes dans tous les stades de projets (création/*brainstorm*, décision, mise en œuvre/planification, réalisation, évaluation, développement de partenariat, etc.);
- Appuyer les jeunes dans leur projet et ne pas prendre tout le pouvoir de décision; et

- Favoriser la participation des jeunes à des processus gouvernementaux de décisions concernant l'enjeu des déchets comme des consultations publiques, des audiences du BAPE ou des conseils municipaux.

Recommandation 5 : Développer les relations entre les jeunes et la communauté

Il faut que les jeunes puissent développer des relations avec leur communauté afin qu'ils développent un sentiment d'attachement et veuillent agir pour celle-ci.

À cet effet, les propositions sont les suivantes :

- Favoriser l'inclusion de la communauté et de leurs réseaux dans les projets des jeunes;
- Faire sortir les jeunes et les faire explorer leur communauté (ex. : un rallye sur l'état de leur quartier ou un panel communautaire avec les organismes qui y travaillent);
- Inclure les besoins du milieu et des communautés dans le développement de projets pour que les jeunes puissent travailler avec eux par la suite;
- Sortir les jeunes de leur milieu scolaire et familial pour leur faire découvrir une communauté plus large et développer leur sentiment d'appartenance à celle-ci;
- Faire des rencontres entre les jeunes et la communauté et qu'elles soient faites sur une base ludique ou plus sérieuse, pour des projets; et
- Organiser avec les jeunes des corvées de nettoyage en y invitant la communauté pour qu'ils puissent découvrir et constater ensemble l'état des lieux et le fait qu'ils font partie de leur communauté.

Recommandation 6 : Favoriser leur capacité de transmission à autrui de leurs valeurs et de leurs actions posées

Il faut donner l'occasion aux jeunes de transmettre à autrui leurs valeurs et leurs actions posées pour qu'ils puissent sensibiliser et influencer d'autres citoyens à agir pour l'environnement, donc de multiplier les acteurs qui agissent pour l'enjeu des déchets.

À cet effet, les propositions sont les suivantes :

- Participer à des actions ou des concours de reconnaissance des projets des jeunes en lien avec cet enjeu;

- Faire des actions pour démontrer leur capacité à sensibiliser les autres citoyens ou élèves (ex. : les faire participer comme citoyen et comme élève, s'il y a lieu, à la SQRD ou encore mettre en place des brigades vertes);
- Favoriser les actions extérieures du milieu ou de l'organisme où les jeunes s'impliquent pour augmenter la visibilité de leurs actions;
- Faire des rencontres avec d'autres groupes de jeunes qui agissent pour l'environnement et l'enjeu des déchets pour qu'ils partagent leurs expériences et qu'ils fassent ensemble des actions pour grandir la portée de celle-ci et leur visibilité comme acteur;
- Commencer des projets avec les jeunes les plus motivés et ensuite essayer d'embarquer les autres jeunes, en utilisant la motivation des jeunes engagés; et
- Favoriser les groupes de sensibilisation de jeunes à l'extérieur de l'école et de leur famille pour sensibiliser la communauté (ex. : patrouilles vertes).

Recommandation 7 : Agir comme intervenant pour augmenter la participation des jeunes

Il faut utiliser son rôle d'intervenant pour augmenter la participation des jeunes à cet enjeu. Les outils sont nombreux et variés, mais voici quelques conseils qui sont ressortis dans cet essai.

À cet effet, les propositions sont les suivantes :

- Connaître l'enjeu des déchets, comme intervenant, est important pour être en mesure de bien sensibiliser et éduquer les jeunes. En cas contraire, faire appel à des ressources humaines externes qui le connaissent bien ou à des ressources matérielles spécialisées offertes pour cet enjeu;
- Suivre des formations, participer à des colloques ou des conférences pour s'informer sur cet enjeu, il ne faut surtout pas hésiter à en apprendre davantage pour pouvoir aller le plus loin possible avec les jeunes en ayant confiance en ses connaissances;
- Profiter des actions ou des événements déjà en place, il n'est pas nécessaire de réinventer la roue à chaque fois (ex : SQRD, Recycler, ça rapporte, Grande Corvée montréalaise, les brigades vertes, les EVB-CSQ, etc.);
- Favoriser les actions ludiques et actives d'éducation et de sensibilisation plutôt que l'apprentissage théorique, car il a été prouvé que les jeunes préfèrent cette manière d'apprendre;

- Laisser libre cours à la créativité des jeunes, car leurs idées peuvent être innovantes et vont les stimuler à réaliser le projet étant donné que ce sera le leur;
- Diversifier les actions sur différents enjeux, car cela peut stimuler les intérêts d'autres jeunes qui ne participent pas encore;
- Trouver une bonne répartition entre les activités éducatives et de sensibilisation, les actions à court, moyen et long terme, ainsi qu'individuelle et collective en continuum dynamique et équilibré;
- Prendre le temps de célébrer les actions et les résultats des jeunes pour qu'ils puissent conserver leur motivation le plus longtemps possible et voir les impacts de leur engagement, mais surtout d'associer l'écocitoyenneté avec le plaisir;
- Garder en tête que les projets en lien avec la GRMR dans les écoles peuvent prendre plusieurs années à s'instaurer comme projet éducatif ou au plan de réussite. Cependant, ils sont garants d'un haut taux de participation des élèves au projet, selon AQPERE et RECYC-QUÉBEC (2007); et
- Continuer de renforcer le réseau d'organismes qui font des partenariats avec les écoles dans le but d'obtenir de saines habitudes chez les jeunes par rapport à l'enjeu des déchets. Les écoles ont souvent besoin de soutien dans leur réseau immédiat pour développer les idées qui ont pris naissance dans leur milieu, selon l'AQPERE et RECYC-QUÉBEC (2007).

L'avantage principal d'avoir élaboré des recommandations de manière générale, c'est aussi que certaines d'entre elles pourraient s'appliquer à d'autres problématiques environnementales, si cela est souhaité.

CONCLUSION

D'abord, la démarche de cet essai a défini l'engagement et son importance dans la société. Ainsi, il s'agit d'une responsabilité prise par un citoyen, sans qu'elle lui soit exigée, et pour laquelle il a un intérêt individuel ou collectif et pour lequel il va agir bénévolement individuellement et collectivement, en faisant partie d'un espace social et pour contribuer au bien-être de la collectivité. Son importance a été justifiée à travers les interactions entre les citoyens qu'il permet, ce qui mène à l'action collective tout comme à la création d'une identité commune, d'attachement et de connectivité. Elle vient aussi du fait que les citoyens peuvent mieux vivre avec les décisions qui sont prises, car ils y ont contribué en s'engageant.

Ensuite, pourquoi l'écocitoyenneté est-elle importante pour les jeunes et les raisons qui justifient le choix de cette catégorie d'âge ont été présentées. Ce sont, en fait, des acteurs de la société qui sont dans un moment charnière de leur développement qui leur permet de s'engager plus facilement que les adultes. De plus, les habiletés, les compétences et la capacité d'interagir qui peuvent être développées par leur engagement peuvent les rendre plus aptes à agir pour la société et dans une démocratie. Il a ensuite fallu définir ce qu'est l'écocitoyenneté, c'est-à-dire un citoyen qui agit en tenant compte de sa responsabilité civique en prenant les moyens nécessaires pour relever les défis environnementaux et pour sauvegarder l'environnement de manière durable. Cela a permis de démontrer que le milieu familial des jeunes influençait leurs valeurs et à prendre un engagement écocitoyen et les partenariats entre les milieux scolaire et associatif bénéficient grandement aux jeunes qui voient leurs opportunités en écocitoyenneté grandir et se diversifier.

Les éléments-clés à considérer pour déterminer l'écocitoyenneté des jeunes ont suivi, soit les actions environnementales et les responsabilités civiques. Le premier élément-clé demande d'observer si l'action faite par les jeunes permet la protection et la conservation de l'environnement, mais aussi si ces actions se font sur un continuum où il y a des moments d'action individuelle, et à d'autres moments des actions collectives. Le deuxième élément-clé comportait quatre caractéristiques à observer : une participation cohérente, une participation significative, un développement de relations avec la communauté et la transmission à autrui de leurs valeurs et de leurs actions posées.

Par la suite, établir ce qui fait des déchets un enjeu et le rôle de l'écocitoyen pour celui-ci a demandé au préalable une mise en contexte sur ce que sont les déchets et ce qu'ils représentent au Québec en ce qui

concerne leur quantité générée et les manières de les traiter. Les impacts environnementaux, sociaux et économiques de ces traitements ont été analysés pour mieux comprendre ce qui a transformé cette problématique environnementale en un enjeu sociopolitique. La société de surproduction et la surconsommation sont la base de l'enjeu sociopolitique des déchets. Les écocitoyens peuvent agir tant à la réduction de la quantité de déchets éliminés qu'à la réduction des déchets générés par la surproduction et la surconsommation, et ce, tant de manière individuelle que collective.

Enfin, le questionnement à savoir si l'enjeu des déchets peut être utilisé comme moyen pour encourager l'écocitoyenneté des jeunes a été posé. Pour y répondre, un court portrait de la relation qui existe entre les jeunes et les déchets a été dressé et les opportunités qui sont offertes avec cet enjeu aux jeunes ont été explorées, ce qui a permis de voir que les jeunes peuvent agir individuellement et collectivement avec cet enjeu. Cela a amené à analyser l'enjeu à l'aide des éléments-clés de l'écocitoyenneté, établis précédemment. La littérature scientifique, les études de cas et la documentation d'organismes ont permis de conclure positivement sur le fait que l'enjeu des déchets est un moyen de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes sous certaines conditions. Ensuite, la collecte de données réalisées pour cet essai a enrichi cette conclusion puisque, selon les intervenants interrogés, l'enjeu des déchets n'est pas l'unique moyen de favoriser l'écocitoyenneté, mais sert plutôt d'outils afin de favoriser la participation des jeunes à des actions environnementales, ce qui peut mener ou non à l'écocitoyenneté. Ainsi, d'autres enjeux environnementaux que celui des déchets pourraient aussi favoriser l'écocitoyenneté des jeunes.

Sept recommandations ont conclu cette démarche avec une série de propositions permettant de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes avec l'enjeu des déchets. Donc, en utilisant l'enjeu des déchets, il faut, comme intervenant, permettre aux jeunes d'agir pour la conservation et la protection de l'environnement et, de manière individuelle et collective, favoriser la cohérence de leur participation et leur participation significative, développer des relations entre les jeunes et les communautés, favoriser leur capacité de transmission de valeurs et d'actions posées et agir pour augmenter la participation des jeunes. Comme il a été mentionné, l'enjeu des déchets n'est pas le seul enjeu à pouvoir favoriser l'écocitoyenneté, ces recommandations qui s'appliquent pour l'enjeu des déchets comme moyen de favoriser l'écocitoyenneté des jeunes pourraient éventuellement s'appliquer à d'autres problématiques environnementales.

Étant donné que les jeunes représentent plus de la moitié de la population mondiale, en mobilisant plus de jeunes à devenir écocitoyens, cela pourrait favoriser la résolution de grandes problématiques environnementales qui touchent la planète, donc à conserver et à protéger l'environnement.

RÉFÉRENCES

- AQPERE et RECYC-QUÉBEC (2007). Un environnement gagnant! Les facteurs de succès à l'intégration de l'environnement dans les écoles primaires et secondaires : le cas de huit écoles québécoises. In RECYC-QUÉBEC. *Centre de documentation. Jeunesse*. <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/EnvironGagnantEcole.pdf> (Page consultée le 29 octobre 2014).
- Archambault, E. (2008). *Étude et applicabilité de la tarification incitative dans la gestion des déchets ultimes résidentiels québécois*. Essai de maîtrise en environnement, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, 98 pages.
- Bah, M. et Lanteigne, P.-L. (s.d.). *C'est MA communauté! Guide d'engagement jeunesse* (Guide). Moncton, Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, Acadie Presse, 56 p.
- Beaudet, G., Boisvert, L. Guindon, C., McCabe, J., Séguin, M. et Tessier, É. (2000). Découvrir la valeur de nos poubelles Un nouvel entrepreneuriat est né. In Chantier de l'économie sociale. *L'économie sociale en mouvement. Cahier d'information*. <http://www.chantier.qc.ca/userImgs/documents/CLevesque/sitechantierdocuments/cahiers-mai-juin2000.pdf> (Page consultée le 29 octobre 2014).
- Becquet, V. (2007). L'engagement des jeunes passé à la loupe. *Altermondes*, vol. Septembre, n°11. <http://www.coordinationsud.org/document-ressource/trop-jeunes-pour-sauver-le-monde-altermondes-n°11/> (Page consultée le 3 mars 2014).
- Bernard, M. P. (2012). Les facteurs provenant des milieux scolaire et familial pouvant amener les adolescents québécois à développer leur conscientisation environnementale. In Université du Québec à Trois-Rivières. *Dépôt électronique*. http://depot-e.uqtr.ca/5171/1/03_0350185.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Bourrie, C. (s.d.). A YMCA Guide to Environmental Leadership. In YMCA. *My Clean City*. https://mycleancityproduction.s3.amazonaws.com/downloadable/YMCA_Enviro_Guide_FINAL_EN_G.pdf?Signature=J55J7gQcJwWuTWBoZqozalakwRo%3D&Expires=1421167083&AWSAccessKeyId=AKIAIKQOZZOLGYLTP37A (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Buissière, F. (2011). *La participation citoyenne des jeunes en Outaouais*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec, 176 pages.
- C-Vert (2012). Participation de C-Vert à la consultation publique sur le traitement matières organiques à Montréal. In C-Vert. *Activités et projets. Actions environnementales*. http://www.c-vert.org/fr/actions_environnementales.php?task=view&id=14 (Page consultée le 10 décembre 2014).
- CCES (2014). Trousse de l'engagement des jeunes. In Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé. *Engagement des jeunes*. <http://www.jcsh-cces.ca/ej-livre/> (Page consultée le 10 août 2014).
- CCES (s.d.). Analyse documentaire : Engagement des jeunes. In Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé. *Engagement des jeunes*. http://www.jcsh-cces.ca/ej-livre/resources_f/JCSH_Lit_Review_f.pdf (Page consultée le 10 août 2014).
- CEBEE (2007). L'engagement des jeunes : adultes alliés en action. In Centre d'excellence pour le bien-être des enfants. *Notre Centre — créer un changement positif*. http://www.engagementcentre.ca/files/alliesFINAL_f_web.pdf (Page consultée le 10 août 2014).
- Checkoway, B., Pothukuchi, K. and Finn, J. (1995). Youth Participation in Community Planning : What are the Benefits? *Journal of Planning Education and Research*, vol. 14, n°2, p.134-139. <http://jpe.sagepub.com/content/14/2/134.full.pdf+html> (Page consultée le 21 septembre 2014).

- Cicchelli, V. (2006). Comment exercer le métier de sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs? Le cas des dispositifs ministériels français d'incitation à l'engagement. *Nouvelles pratiques sociales*, vol.18, n°2, p.73-87. <http://www.erudit.org/revue/nps/2006/v18/n2/013288ar.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- City of Toronto (2006). Involve youth 2 : A guide to meaningful youth engagement. In Youthcore - Greater Victoria's online youth portal. *Documents. Youth Project Tools*. <http://youthcore.ca/download.php?id=114> (Page consulté le 10 août 2014).
- Clarke, A. (2009). Les jeunes et la démocratie : séance de dialogue. In Bibliothèque du Parlement. *Archives*. <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/cp8-f.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Conseil général Bouches-du-Rhône (2011). L'engagement citoyen des jeunes, une des clés du renouvellement associatif? In Conseil général Bouches-du-Rhône. *Documents*. https://www.cg13.fr/fileadmin/user_upload/assos/Documents/Synthese-engagement-jeunes-2012.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Côté, G. et Gagnon, C. (2005). Gouvernance environnementale et participation citoyenne : pratique ou utopie? Le cas de l'implantation du mégaprojet industriel Alcan (Alma). *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n°1, p.57-72.
- Dickey, D. (2008). Réduire, Réemployer, Recycler et Valoriser les Déchets : Un Guide des 3RV pour les Premières Nations du Québec et du Labrador. In Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador. *Boîte à outils. Guides*. http://iddpnql.ca/pdf/guide3RV_fr.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Dieu, A.M. (2011). Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations. In Centre Socialiste d'Éducation Permanente ASBL. *Enjeux et société*. http://www.cesep.be/ETUDES/ENJEUX/processus_engagement_volontaire.pdf (Page consultée le 10 mai 2014).
- Dubé, M. (2013). L'engagement des jeunes : entre continuité et nouvelles configurations. *Observatoire Jeunes et Société — Bulletin d'information*, vol. 11, n°1, p.5-6.
- Duchesne, C., Colon, H., Dallenogare, X. et Soete, F. (s.d.). Planète en jeu, jeunes en mouvement. In Service public de Wallonie. *Portail en environnement de Wallonie. Publications. Éducation*. http://environnement.wallonie.be/publi/education/jeunes_en_mouvement.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Dumond, C., Warner, A. and Langlois, M. (2003). Voices from Youth Teams : How to Create Successful Partnerships for Community Action. In Youthcore - Greater Victoria's online youth portal. *Documents. Youth Engagement Theory*. <http://youthcore.ca/download.php?id=78> (Page consultée 10 août 2014).
- Duplessis, J. (2006). Le compostage facilité. Guide sur le compostage domestique. In RECYC-QUÉBEC. *Centre de documentation. Matières organiques (compostage)*. http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le_compostage_facilite.PDF (Page consultée le 10 août 2014)
- Dupré, M. (2009). De l'engagement comportemental à la participation : élaboration de stratégie de communication sur le tri et la prévention des déchets ménagers. Thèse de doctorat en psychologie, Rennes 2 Université Haute-Bretagne, Rennes, France, 407 pages.
- Écoles Écocitoyennes de l'Outaouais (s.d.). Informations sur le programme. In ÉCOLES ÉCOCITOYENNES de l'Outaouais. *Le programme. Informations sur le programme*. <http://www.ecoles-eco.ca/le->

programme/quest-ce-que-le-programme-ecoles-ecocitoyennes-de-loutaouais/ (Page consultée le 10 décembre 2014).

ENJEU (2014). Rapport d'activités 2013-2014 ENVIRONNEMENT JEUNESSE. In Environnement Jeunesse. *À propos. En savoir plus. Rapports et plan d'action annuel. Rapports d'activités.* http://enjeu.qc.ca/IMG/pdf/Rapport_final_display.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).

EVB-CSQ (s.d.). Qui sommes-nous? In Établissement vert Bruntland de la Centrale des syndicats du Québec. *Qui sommes-nous.* <http://www.evb.lacsq.org/qui-sommes-nous/> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FCM et CIPM (s.d.). Étude de cas. Promotion du compostage dans les écoles avec l'appui de municipalités du El Salvador : Concepción Batres, Jiquilisco El Triunfo et Santa Elena. In FCM. *Programmes. International. Ressources. Environnement durable. Étude de cas.* https://www.fcm.ca/Documents/case-studies/International/Promotion_of_Composting_in_Schools_in_Collaboration_with_Municipalities_in_El_Salvador_FR.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).

FCQGED (2002). La gestion des déchets au Québec en chiffres. In FCQGED. *Publications.* http://www.fcqged.org/pdf/doc_04.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).

FCQGED (2009a). Crise du recyclage : causes et pistes de solutions. In FCQGED. *Publications.* http://www.fcqged.org/pdf/causes_et_solutions.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).

FCQGED (2009b). Plate-forme du FCQGED pour une future Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. In FCQGED. *Publications.* http://www.fcqged.org/pdf/Plate-Forme_pour_la_future_PQGMR.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).

Finlay, A. Wray-Lake, L. and Flanagan, C. (2010). Civic Engagement during the Transition to Adulthood : Developmental Opportunities and Social Policies at a Critical Juncture. In Sherrod, L.R., Torney-Purta, J. and Flanagan, C.A. (éd.). *Handbook of Research on Civic Engagement in Youth* (chap. 11, p. 277-305). <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/9780470767603.ch11/pdf> (Page consultée le 10 août 2014).

FJÎM (2008). La gestion des matières résiduelles : un point de vue jeunesse. In FJÎM. *Publications. Avis et mémoires.* http://www.fjim.org/v3/publications_avis/matieres.pdf (Page consultée le 10 août 2014).

Froment, C. (2005). L'engagement des jeunes dans la collectivité. *Observatoire québécois du loisir*, vol. 3, n°2, p. 1-2. http://www.csle.qc.ca/uploaddir/files/Loisir_pour_tous/Jeunesse/3_2_Benevolat_et_jeunes_OQL_3_2.pdf (Page consultée le 10 mai 2014).

Gareau, P. (2008). *Gouvernance environnementale et gestion intégrée des déchets au Québec : obstacles à la protection de l'environnement, de la santé publique et à la démocratie participative.* Thèse de doctorat en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, p. 192.

Gérardin, F., Dehais, A., Gandelot, B. et Sourdot, G. (2002). Le Robert : Dictionnaire pratique de la langue française. Paris, Éditions Club France Loisirs et Édition Le Robert, 1895 pages.

Guindon, M. (2013). La Patrouille verte sensibilise les jeunes à Amos. *La Relève*, 28 juillet. <http://www.lareleve.qc.ca/Communaute/2013-07-28/article-3331421/La-Patrouille-verte-sensibilise-les-jeunes-a-Amos/1> (Page consultée le 10 décembre 2014).

- Hart, R.A. (1992). Children's Participation : From tokenism to citizenship. *In* United Nations Children's Fund. *Publications*. http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/childrens_participation.pdf (Page consultée le 10 août 2014).
- Hoffman, J. and Staniforth, S. (2007). *The Green Street Guide to Authentic Youth Engagement* (Étude de cas). Canada, J.W. McConnell Family Foundation, Green Street, 95 p.
- Hornung, N.M. (2013). Becoming a food citizen : can eco-citizens realize their obligations to sustainable consumption given the confines of the globalized fish market? Dissertation of degree Master of Arts in Environmental Politics, University of Central Florida, Orlando, Florida, 89 pages.
- Hurand, B. (2014). Déchets ménagers : question d'intégration. *In* Vertigo — la revue électronique en sciences de l'environnement. *Rubriques électroniques. Débats et Perspectives*. <http://vertigo.revues.org/15192> (Page consultée le 1er octobre 2014).
- Kaiser, F. G. and Byrka, K. (2001). Environmentalism as a trait : Gauging people's prosocial personality in termes of environmental engagement. *International Journal of Psychology*, vol. 46, n°1, p. 71-79. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1080/00207594.2010.516830/pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Kumurdjian, D. (s.d.). Éduquer à l'environnement, Éducation à la citoyenneté convergences et difficultés. *In* Institut national de recherche pédagogique. *Biennale*. <http://www.inrp.fr/biennale/7biennale/Contrib/longue/7089.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Marchand, A. and Walker, S. (2007). Product development and responsible consumption : designing alternatives for sustainable lifestyles. *ScienceDirect*, vol. 16, n°2008. http://ac.els-cdn.com/S0959652607001837/1-s2.0-S0959652607001837-main.pdf?_tid=ea9dc98e-45d5-11e4-937a-00000aab0f02&acdnat=1411774759_9274f7f2339d8a2ec91f4efc87900ddb (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Marchand, A., De Coninck, P. et Walker, S. (2005). La consommation responsable : perspectives nouvelles dans les domaines de la conception de produits. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n°1, p. 39-56. <http://www.erudit.org/revue/nps/2005/v18/n1/012195ar.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Ménard, K. (2009). L'implantation d'un lieu d'enfouissement : Moteur économique ou frein au développement? *In* FCQGED. *Publications*. http://www.fcqed.org/pdf/Les_impacts_economiques_relies_aux_LET.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Ménard, M. (2010). L'engagement civique des jeunes. Étude générale. *In* Bibliothèque du Parlement. *Affaires sociales et communautaires*. <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2010-23-f.pdf> (Page consultée le 10 mai 2014).
- Mercier, C. (2009). Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation. *In* Communagir. *Comprendre et agir*. <http://www4.uqo.ca/observer/DevLocal/Gouvernance/participation.pdf> (Page consultée le 10 août 2014).
- Olivier, M.J. (2012). *Chimie de l'environnement*. 7^e édition, Québec, Les productions Jacques Bernier, 444 p.
- Olivier, M.J. (2013). *Matières résiduelles et 3 RV-E*. 4^e édition, Québec, Les productions Jacques Bernier, 308 p.

- Parazelli, M. et Latendresse, A. (2006). Pensez les conditions de la démocratie participative. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n^o2, p.15-23. <http://www.erudit.org/revue/nps/2006/v18/n2/013284ar.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Paré, I. (2013). Tant de nourriture égarée. *Le Devoir*, 19 octobre. <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/390357/gaspillage-alimentaire> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Patsias, C. (2006). Groupes de quartier et pratiques citoyennes : les leçons d'une comparaison franco-québécoise ou de la différence entre mouvements associatif et communautaire. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n^o2, p.39-54. <http://nelson.cen.umontreal.ca/revue/nps/2006/v18/n2/013286ar.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Poitras, J., Litzler, R. et La Roche, R. (2000). Guide de gestion environnementale en milieu scolaire. In RECYC-QUÉBEC. *Centre de documentation. Information, sensibilisation et éducation*. http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/guide_de_gestion_environnementale_en_mi.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Québec. Commission des transports et de l'environnement (2008). La gestion des matières résiduelles au Québec. In Assemblée nationale Québec. *Travaux parlementaires. Travaux des commissions. Commission des transports de l'environnement*. <http://www.cqcd.org/static/fr-CA/pdf/Commission-transport-environnement-Rapport-juin2008.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Québec. Secrétariat à la jeunesse (2014). Une génération aux multiples aspirations — Livre blanc sur la Politique québécoises de la jeunesse. In Secrétariat à la jeunesse. *Consultations jeunesse*. <http://www.fjme.ca/images/cms/livre-blanc-complet.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Quénart, A. et Jacques, J. (2008). Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique. *Politique et Sociétés*, vol. 27 no 3, p. 211-242. <http://www.erudit.org/revue/ps/2008/v27/n3/029853ar.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Quiénart, A., Jacques, J. et Jauzion-Graverolle, C. (2007). Consommer autrement : une forme d'engagement politique chez les jeunes. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20. n^o1, p.181-195. <http://www.erudit.org/revue/nps/2007/v20/n1/016984ar.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Quintus, F. (2007). *Les enjeux de l'enfouissement des déchets : quelle place aux perceptions des risques dans la procédure québécoise d'évaluation environnementale? Étude du cas de l'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire Argenteuil Deux-Montagnes*. Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, 128 p.
- RECYC-QUÉBEC (2006). Guide sur la collecte sélective des matières recyclables. Document technique. In RECYC-QUÉBEC. *Centre de documentation. Collecte sélective des matières recyclables*. <http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/MICI/GuideCollSelectMatRecyc.pdf> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- RECYC-QUÉBEC (2013). Rapport annuel 2012-2013. In RECYC-QUÉBEC. *Qui sommes-nous. Documents corporatifs*. http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/RA_2012-2013_FR.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).

- RECYC-QUÉBEC (s.d.a). Recycler, ça rapporte! In RECYC-QUÉBEC. *Centre de documentation. Information, sensibilisation et éducation*. http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/outil_pedagogique_-_brochure_.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).
- RECYC-QUÉBEC (s.d.b). De sources en ressources. In RECYC-QUÉBEC. *Centre de documentation. Information, sensibilisation et éducation*. http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/outil_pedagogique_-_guide_.pdf (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Richard, J. (2005). Les matières secondaires? C'est élémentaire! *Savoir*, vol. 10, n°3, p. 18. <http://www3.fcsq.qc.ca/Publications/Savoir/Mars2005/Savoir-Mars-2005.pdf> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Richez, J.C. (2005). L'engagement des jeunes aujourd'hui. In Ressources jeunesse. *Participer, s'engager*. <http://www.ressourcesjeunesse.fr/L-engagement-des-jeunes-aujourd.html> (Page consultée le 10 mai 2014).
- Roberti, S. (2010). L'engagement des jeunes, un processus qui appartient au passé? In Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation. *Publications, Collection "Au Quotidien"*. <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/publication-recherche/510-engagement-jeunes> (Page consultée le 10 mai 2014).
- Robitaille, J. (2005). S'investir dans nos communautés... en citoyens du monde. Une démarche citoyenne axée sur les valeurs écologiques, pacifiques, solidaires et démocratiques. In Oxfam-Québec. *Ressources éducatives. Pour les écoles secondaires. Guides et trousseaux*. https://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/S_investir.pdf (Page consultée le 10 mai 2014).
- Rocher, L. (2006). *Gouverner les déchets. Gestion territoriale des déchets ménagers et participation publique*. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours, Tours, France, 445 p.
- Roudet, B. (2013). Valoriser la participation pour mieux reconnaître les jeunes : un enjeu démocratique. *Observatoire Jeunes et Société — Bulletin d'information*, vol. 11, n°1, p. 3-4.
- Roy, D. et Gagnon, E. (s.d.). Réduire nos déchets, est-ce possible? In Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec. *Documentation. Communiqués et articles. Matières résiduelles*. <http://www.crecq.qc.ca/getdoc.php?id=46> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Séguin, M. (1999). Un nouveau monde de déchets : d'un problème environnemental à un sociopolitique. *Recherche sociographiques*, vol. 40, n°3, p. 501-519. <http://www.erudit.org/revue/rs/1999/v40/n3/057304ar.pdf> (Page consultée le 10 mai 2014).
- Séguin, M., De Coninck, P. et Tremblay, F. (2005). Présentation du dossier : Le contexte planétaire de l'écocitoyenneté. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n°1, p. 18-25.
- Séguin, M., Maheu, L. et Vaillancourt, J.-G. (1995). Les poubelles du Québec : d'un enjeu de groupe de pression à un enjeu de mouvement social. *Revue d'études canadiennes*, vol. 32, n°2, p. 189-214. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1755-618X.1995.tb00768.x/abstract> (Page consultée le 10 mai 2014).
- Sériès, M. et Delisle, N. (2011). Cap sur les jeunes bénévoles. Tracez votre chemin. Guide pratique à l'intention des organismes qui souhaitent faire une place aux jeunes bénévoles. In Réseau de l'action bénévole du Québec. *Le coffre à outils/Jeunes*. http://www.rabq.ca/admin/incoming/20121011143747_Cap_jeunes_benevoles.pdf (Page consultée le 10 mai 2014).

- Shaw, A., Brennan, M., Chaskin, R. et Dolan, P. (2012). L'engagement civique des jeunes dans l'éducation non formelle. In Plan with youth — Les jeunes, acteurs du changement social : ensemble, planifions l'éducation. *Engagement civique*. http://www.planwithyouth.org/wp-content/uploads/2012/07/Engagement_civique.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Skinner, A. and Flemming, J. (2007). Influence through participation : A critical review of structures for youth engagement. In Youthcore - Greater Victoria's online youth portal. *Documents — Youth Engagement Theory*. <http://youthcore.ca/download.php?id=75> (Page consultée le 10 août 2014).
- SQRD (2011). Défi scolaire secondaire. In SQRD. *Secondaire*. <http://www.sqrd.org/scolaire/secondaire> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Suzuki, D. (2013). L'incinération des déchets gaspille nos ressources. In Fondation David Suzuki. *Blogues. La science en action*. <http://www.davidsuzuki.org/fr/blogues/la-science-en-action/2013/09/lincineration-des-dechets-gaspille-nos-ressources/> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- The City of Calgary (s.d.). A Guide to Youth Friendly Practices — Youth engagement. In Youthcore — Greater Victoria's online youth portal. *Documents — Youth Engagement Strategies*. <http://youthcore.ca/download.php?id=96> (Page consultée le 10 août 2014).
- Tremblay, F. (2005). Du « pas dans ma cour » à l'écocitoyenneté : opposition aux centrales hydroélectriques privées et projets locaux de société. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n^o1, p.26-38. <http://www.erudit.org/revue/nps/2005/v18/n1/012194ar.pdf> (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- Tremblay, G. et Lephart, V. (2010). Hiérarchie des modes de gestion des matières résiduelles et reconnaissance d'opérations de traitement en tant que valorisation énergétique. In ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. *Le Ministère. Nos publications*. <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/matieres/regime-compensation/hierarchie-modesgmr.pdf> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- UNESCO ET PNUE (2011). Écologie et styles de vie. Le guide. Kit de formation sur la consommation durable. In UNEP. *Youthxchange. Participer, s'impliquer. Télécharger des bonus, Guide YXC*. <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001240/124085fo.pdf> (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Ville de Montréal (2014). La Grande Corvée 2014. In Ville de Montréal. *Propreté. Corvées de propreté*. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9257,106967576&_dad=portal&_schema=PORTAL (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Ville de Québec (2014). Incinérateur. In Ville de Québec. *Citoyens. Matières résiduelles. Ordures ménagères*. http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieresresiduelles/ordures_menageres/incinerateur.aspx (Page consultée le 10 décembre 2014).
- Voegtlin, M. et Carrier, F. (s.d.). Écoles écocitoyennes de l'Outaouais : Un chemin facile vers l'écocitoyenneté — Guide de la gestion des matières résiduelles. In Écoles écocitoyennes de l'Outaouais. *Ressources. Guides thématiques*. <http://www.ecoles-eco.ca/wp-content/uploads/guide-gestion-matieres-residuelles.pdf> (Page consultée le 10 décembre 2014).

ANNEXE 1 — MÉTHODOLOGIE DE LA COLLECTE DE DONNÉES TERRAIN

Dans cet essai, une collecte de données terrains a été faite auprès de huit intervenants qui travaillent directement ou indirectement avec les jeunes et/ou l'enjeu des déchets. Ces intervenants ont été choisis en fonction de leur crédibilité et de leur pertinence qu'ils pouvaient amener à cet essai. Les intervenants proviennent de milieux communautaire et scolaire.

Il y a eu des prises de notes pendant les entrevues, en plus d'avoir enregistré leurs réponses. Les notes et l'enregistrement n'ont pas été et ne seront jamais accessibles à de tierces parties. Avant de commencer l'entrevue, un protocole d'entrevue a été lu à haute voix à chacun des intervenants et ils ont tous accepté de répondre aux questions de l'entrevue. La présentation des réponses dans cet essai n'a pas identifié personnellement aucun des intervenants interrogés.

Les questions d'entrevues semi-dirigées ont été réalisées pour cet essai et elles ont été vérifiées par Michel Séguin, le directeur de cet essai. Ces questions sont disponibles à l'annexe 2. Le tableau ci-dessous contient la liste des intervenants, leur profession et la date à laquelle l'entrevue semi-dirigée a eu lieu.

Intervenants	Profession des intervenants	Date
Richard Dugas	Consultant en développement durable au Cégep Vanier	2014-05-16
Steve Leckman	Animateur du projet C-Vert + et coordonnateur des programmes Coyote du YMCA Kanawana	2014-05-26
Myriam Brouillette-Paradis	Ancienne animatrice du projet C-Vert et agente en participation citoyenne pour la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	2014-08-19
Marie-Ève Paquin	Animatrice et coordonnatrice pour le projet C-Vert	2014-08-28
Carole Marcoux	Ancienne professeure au primaire et conseillère pédagogique en environnement pour la Commission scolaire de Montréal	2014-10-06
Karel Ménard	Directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)	2014-10-07
Samuel Pignedoli	Chargé des services éducatifs à la TOHU et ancien animateur C-Vert	2014-10-07
Valérie Lacourse	Chargée de projet pour l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)	2014-10-08

ANNEXE 2 — QUESTIONNAIRE DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

PRÉSENTATION ET PROTOCOLE

Je suis Ève Lortie-Fournier et je termine mes études de maîtrise à l'Université de Sherbrooke sous la supervision de Judith Viens et Michel Séguin. Je vous remercie d'avoir accepté de participer à ma collecte de données concernant l'engagement environnemental des jeunes. Vos réponses seront enregistrées et je vais prendre des notes, mais la présentation de vos réponses ne sera pas identifiée à vous personnellement dans mon essai. Vous serez uniquement identifié comme participant en annexe de la recherche. Les notes et l'enregistrement ne seront jamais accessibles à de tierces parties. Je vous remercie à l'avance de votre participation et, en répondant aux questions, vous consentez à mon utilisation de vos réponses. Si vous le souhaitez, je peux vous faire part des résultats de mon essai une fois que celui-ci sera terminé.

QUESTIONNAIRE DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

Section 1 : Engagement des jeunes	
Question principale	Questions complémentaires et de clarification
À votre avis, quelle est la définition d'un jeune engagé?	<ul style="list-style-type: none">— Quelle est la définition d'une participation significative?— Quelle est la définition d'une implication durable?— Quel type de comportement est représentatif d'un jeune engagé?— Comment les actions individuelles peuvent-elles être considérées comme de l'engagement?— Pouvez-vous m'en dire un peu plus?— Pouvez-vous me donner un exemple?

Section 2 : Engagement environnemental des jeunes	
Questions principales	Questions complémentaires et de clarification
<p>Selon vous, en quoi l'engagement environnemental est-il différent (ou non) de la définition d'engagement que vous venez de me donner?</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Est-ce qu'il y a une différence entre les deux définitions? Et quelle est-elle? — Quel type de comportement est représentatif d'un citoyen engagé en environnement? — Comment les actions individuelles peuvent-elles être considérées comme de l'engagement environnemental? — Pouvez-vous m'en dire un peu plus? — Pouvez-vous me donner un exemple?
<p>Quels sont les critères que vous utilisez pour observer ou mesurer l'engagement environnemental avec les jeunes avec qui vous collaborez?</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Comment observez-vous/mesurez-vous [reprendre les concepts de la définition donnée pour approfondir les questions] auprès des jeunes avec qui vous collaborez? — Quels sont les facteurs-clés pour engager les jeunes en environnement? — Quels sont les défis et les obstacles à leur engagement en environnement? — Pouvez-vous m'en dire un peu plus? — Pouvez-vous me donner un exemple?

Section 2 : Engagement environnemental des jeunes - suite

L'engagement environnemental des jeunes est-il souhaitable?

- Comment l'engagement environnemental des jeunes se reflète-t-il sur eux? Quel impact leur engagement environnemental a-t-il sur les jeunes?
 - Comment l'engagement environnemental des jeunes se reflète-t-il sur la société/la communauté/ les organismes? Quel impact leur engagement environnemental a-t-il sur la société/la communauté/les organismes?
 - Quelle est l'importance de l'engagement des jeunes en environnement?
 - Quelle est la portée de l'engagement environnemental des jeunes?
 - Pouvez-vous m'en dire un peu plus?
- Pouvez-vous me donner un exemple?

Note : Si le concept d'engagement environnemental à la même signification que celle d'engagement des jeunes, le concept de l'environnement est retiré de celui de l'engagement pour les questions de cette section.

Section 3 : L'enjeu des déchets et l'engagement environnemental de jeunes	
Question principale	Questions complémentaires et de clarification
<p>Selon votre expérience, existe-t-il ou y a-t-il un lien entre l'enjeu des déchets et l'engagement environnemental? Et pourquoi?</p>	<p>OUI :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comment l'enjeu des déchets peut-il favoriser l'engagement des jeunes? — Pourquoi cet enjeu permet-il l'engagement des jeunes? Comment se fait-il que cet enjeu amène les jeunes à s'engager? — Comment aborder l'enjeu des déchets avec les jeunes? — Comment les jeunes perçoivent-ils cet enjeu et quelle portée leur accordent-ils? — Comment faites-vous pour aborder cet enjeu? — Pouvez-vous m'en dire un peu plus? — Pouvez-vous me donner un exemple?
	<p>NON :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Pourquoi? — Qu'est-ce qui favorise l'engagement environnemental des jeunes, selon vous?